



Rapport financier

Comptes combinés consolidés

UMG Groupe VYV - Exercice 2018

G R O U P E
vyv
Entrepreneur du
mieux-vivre

Le présent rapport relatif à l'exercice 2018 est approuvé par le conseil d'administration en séance du 28 mai 2019 (Le président - Thierry Beaudet).





Sommaire

1. Comptes combinés	4
1.1 Bilan – Actif.....	4
1.2 Bilan – Passif	5
1.3 Compte de Résultat.....	6
1.4 Engagements Hors-bilan.....	7
2. Annexes aux comptes annuels	8
2.1 Périmètre.....	8
2.2 Faits marquants de l'exercice	13
2.3 Principes comptables et méthodes d'évaluation	14
2.4 Changements dans les règles et méthodes ou de présentation	24
2.5 Notes sur le bilan	25
2.6 Notes sur le compte de résultat.....	40
3. Perspectives d'avenir et évènements postérieurs	46
3.1 Nouvelles affiliations.....	46
3.2 Groupe Arcade.....	46
4. Honoraires des commissaires aux comptes	46
5. Informations complémentaires	46



1. Comptes combinés

1.1 Bilan – Actif

En K€	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé		
Ecart d'acquisition	43 171	36 940
Actifs incorporels	100 978	101 326
Placements des entreprises d'assurance	13 470 457	13 392 829
- terrains et constructions	889 655	905 876
- placements dans les entreprises liées	77 087	92 188
- autres placements	11 910 522	11 774 108
- dépôts auprès des cédantes	593 192	620 657
Placements représentant des engagements en uc	34 692	35 505
Placements des autres entreprises	403 030	326 038
Titres mis en équivalence	22 881	75 184
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	1 488 378	1 358 797
- part cessionnaires prov.- (v)	191 252	175 313
- part cessionnaires - (nv)	1 297 125	1 183 484
Créances	2 306 410	2 133 652
- Créances nées d'opération d'assurance, réassurance ou cessions en substit	834 465	769 781
- Créances sur la clientèle des entreprises du secteur bancaire		
- créances sur les entreprises du secteur bancaire	626 863	616 504
- Autres créances	845 082	747 366
Part des garants dans les engagements en substitution		29
Autres actifs	1 072 480	905 890
- autres immobilisations corporelles	1 026 997	862 490
- autres	45 483	43 400
Comptes de régularisation actif	496 541	444 226
Différence de conversion actif		
Total actif	19 439 016	18 810 414



1.2 Bilan – Passif

En K€	31/12/2018	31/12/2017
Fonds propres Groupe	4 849 932	4 775 449
- fonds de dotation sans droit de reprise ou capital	1 771 959	1 776 649
- réserves de consolidation	2 997 133	2 933 127
- résultat	67 334	63 549
- Autres fonds mutualistes	13 507	2 124
Intérêts minoritaires	446 819	400 956
- intérêts minoritaires - part dans les réserves	430 456	397 137
- intérêts minoritaires - part dans le résultat	16 363	3 819
- réserves de conversion hors groupe		
Passifs subordonnés	14 207	9 903
Provisions techniques brutes	10 371 258	10 117 863
- provisions d'assurance vie	4 973 315	4 916 603
- provisions d'assurance non vie	5 397 943	5 201 260
Provisions techniques uc	34 985	35 527
Engagements techniques sur opérations données en substitution		13 929
Provisions pour risques et charges et provisions réglementées	254 790	263 884
Fonds dédiés	24 506	21 331
Autres dettes	3 200 845	2 940 615
- dettes nées des opérations d'assurance et de réassurance	1 329 778	1 235 277
- dettes envers les entreprises du secteur bancaire	488 738	462 859
- dettes envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire		
- dettes représentées par des titres		
- Autres dettes	1 382 328	1 242 478
Comptes de régularisation passif et comptes de liaison	241 675	230 959
Différence de conversion passif		
Total passif	19 439 016	18 810 414



1.3 Compte de Résultat

En K€	Activité Non vie	Activité Vie	Autres activités mutualistes (Livres 1 et 3)	Autres activités (SCI, SA/SAS, GIE, associations)	Intersectoriels	TOTAL 31/12/2018	31/12/2017
Cotisations émises	6 409 422	563 836	0	0	-40 038	6 933 219	6 701 424
Variation des cotisations non acquises	-159	0	0	0	0	-159	65
Cotisations acquises	6 409 263	563 836	0	0	-40 038	6 933 060	6 701 488
Produits d'exploitation bancaire	0	0	0	0	0	0	
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	0	0	1 400 835	371 875	-19 722	1 752 988	1 698 101
Autres produits d'exploitation	282 920	22 736	453 186	31 108	-294 745	495 206	478 928
Produits financiers nets de charges	0	262 763	0	0	-22	262 741	265 939
Total des produits d'exploitation courante	282 920	285 499	1 854 022	402 984	-314 490	2 510 935	2 442 968
Charges des prestations d'assurance	-5 440 955	-592 640	0	0	31 835	-6 001 759	-5 874 044
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	-34 611	3 113	0	0	4 717	-26 781	-10 637
Charges d'exploitation bancaire	0	0	0	0	0	0	
Charges des autres activités	0	0	-1 857 626	-383 654	45 702	-2 195 578	-2 058 494
Charges de gestion	-1 281 269	-130 772	0	0	271 207	-1 140 834	-1 092 695
Total des charges d'exploitation courante	-6 756 835	-720 299	-1 857 626	-383 654	353 461	-9 364 953	-9 035 869
Transferts intersectoriels	0	0	0	0	-18	-18	-18
RESULTAT DE L'EXPLOITATION COURANTE	-64 652	129 037	-3 605	19 329	-1 085	79 025	108 569
Produits nets de placements						62 556	101 179
Autres produits nets non techniques						-77 671	-67 511
Résultat exceptionnel						14 171	15 064
Impôts sur le résultat						9 057	-76 805
SOLDE INTERMEDIAIRE						87 137	80 496
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs							
Engagements à réaliser sur ressources affectées							
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES						87 137	80 496
Quote part dans les résultats des entreprises en mee						421	106
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition						-3 861	-13 235
RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE						83 697	67 368
Intérêts minoritaires						-16 363	-3 819
RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE						67 334	63 549



1.4 Engagements Hors-bilan

1.4.1 Engagements des entreprises d'assurance

En K€	31/12/2018	31/12/2017
ENGAGEMENTS RECUS		
Engagements contractuels	370 607	376 465
ENGAGEMENTS DONNES		
Avals, cautions et garanties de crédits	80 969	81 425
Autres engagements donnés	186 831	158 003
AUTRES ENGAGEMENTS		
Valeurs reçues en nantissement des réassureurs		
Autres engagements réciproques		

1.4.2 Engagements des autres entreprises

En K€	31/12/2018	31/12/2017
ENGAGEMENTS RECUS		
Nantissement et autres	81 423	128 351
ENGAGEMENTS DONNES		
Caution, nantissement, hypothèque et autres	191 983	99 226
AUTRES ENGAGEMENTS		
Autres engagements		



2. Annexes aux comptes annuels

2.1 Périmètre

2.1.1 Elaboration du périmètre

Le périmètre de combinaison UMG Groupe VYV a été défini à partir d'un travail de recensement de toutes les structures qui gravitent directement ou indirectement autour de l'Union Mutualiste de Groupe et de ses membres.

Type de structures	Contrôle / Détenion	% de détenion	Incidence sur le périmètre
Mutualistes (combinées)	Analyse de la gouvernance	Gouvernance effective par le groupe	incluses si dépassement d'un des seuils
		pas de gouvernance	exclues
Capitalistiques (consolidées)	détenion du capital par le groupe	> 20%	incluses si dépassement d'un des seuils
		< 20%	exclues

Ce travail de recensement a permis d'identifier 317 structures (Mutuelles, Unions, SA, SAS, GIE, SCI, associations) dont 238 structures contrôlées par le groupe (détenues, soit à + de 20% pour les structures capitalistiques par le groupe ou répondant aux critères de combinaison pour les autres structures).

Pour donner du sens aux comptes combinés UMG Groupe VYV, il a été jugé opportun de définir des seuils financiers sur les postes suivants : fonds propres, actifs corporels nets et dettes financières externes, afin de retenir dans ces comptes combinés uniquement les structures significatives d'un point de vue économique.

Les seuils retenus sont les suivants :

- Fonds propres > 20 M€ ou Fonds propres < - 3 M€
- Actifs corporels nets > 20 M€
- Dettes financières > 20 M€

Ces seuils s'appliquent aux entités ou groupes d'entités. Le déclenchement se fait dès qu'un des seuils est atteint.

Des forçages ont été effectués, afin de garder une vision cohérente des paliers intermédiaires (HDS, HGO, VYV Care et SAFM).

Par ailleurs, certaines exclusions s'appliquent, pour les raisons suivantes :

- Sociétés HLM : réglementation spécifique (Avis 2001-E du 4 Juillet 2001 du Conseil National de la Comptabilité).
- GIE (Groupement d'intérêt économique) : fonds propres et résultat à 0. Cependant les actifs et les dettes peuvent faire l'objet de retraitements de consolidation.

Sur l'ancien périmètre de l'UMG Groupe Istya, existait, pour des raisons d'intégration fiscale, un palier intermédiaire de la famille MGEN regroupant MGEN, MGEN Vie, MGEN Filia, MGEN Union, MGEN Centres de Santé et MGEN Action Sanitaire et Sociale. Pour la combinaison 2018 du Groupe VYV, ce palier intermédiaire est maintenu.

Le périmètre de consolidation 2018 UMG Groupe VYV regroupe 114 entités.

Ainsi, le périmètre de combinaison / consolidation a été défini conformément aux critères réglementaires suivants :

- **Pour la combinaison** : les structures sont liées à l'UMG Groupe VYV ou ses membres affiliés par des liens d'intérêts et des centres de décision communs. Celles-ci répondent à une logique de groupe et s'intègrent dans la stratégie générale de l'UMG Groupe VYV. Nous y trouvons les Mutuelles et Unions exerçant une activité d'assurance (livre II du code de la Mutualité), les Mutuelles et Unions de Soins et Accompagnement (livre III du code de la Mutualité), les unions relevant du Livre I du code de la Mutualité, ainsi que des associations.

Une convention de combinaison existe entre l'UMG Groupe VYV et toutes ces structures mutualistes.



- **Pour la consolidation** : les structures sont liées à l'UMG Groupe VYV ou ses membres affiliés par des liens capitalistiques. Y sont recensées toutes les sociétés par actions simplifiées, les sociétés anonymes et les sociétés civiles immobilières dans lesquelles l'UMG Groupe VYV ou ses membres fondateurs ont souscrit des prises de participation. En fonction des prises de participation du groupe et des modes de détention (directe et indirecte), il est déterminé des pourcentages de contrôle et d'intérêt. Pour toutes ces structures, sont appliquées des méthodes de consolidation différentes selon le niveau de contrôle, à savoir : intégration globale, intégration proportionnelle ou mise en équivalence.

2.1.2 Liste des entités dans le périmètre au 31/12/2018

Le tableau ci-dessous liste les 114 entités combinées au 31/12/2018. Les entités ayant fusionné sont mentionnées chez l'absorbante.

- Le pourcentage de contrôle (% de droits de vote) sert à établir les chaînes de contrôle, et donc à déterminer le périmètre de combinaison. Le périmètre de combinaison se détermine exclusivement en fonction du niveau de contrôle politique, et non financier. Le pourcentage de contrôle permet également de déterminer la méthode de consolidation.
- Le pourcentage d'intérêt représente la fraction des droits aux bénéfices (ou quotes-parts de pertes), se matérialisant en général par la répartition du dividende, et le cas échéant, des boni (mali) de liquidation de l'entreprise. Il reflète le droit « financier » ou « pécuniaire » du groupe dans ses filiales et participations.



Forme juridique	Structure	Méthode d'intégration	% Contrôle	% Intérêt	Evolution / Commentaire
Unions combinées relevant du Livre 1 du code de la Mutualité					
Livre 1	UMG Groupe VYV	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Structure combinante
Livre 1	VYV Coopération	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 1	MGEN Union	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Unions / Mutuelles / structures capitalistiques assurance combinées					
Livre 2	Harmonie Mutuelle	Intégration Globale	100,00%	100,00%	membre de l'UMG
Livre 2	MGEN	Intégration Globale	100,00%	100,00%	membre de l'UMG
Livre 2	MGEN Fila	Intégration Globale	100,00%	100,00%	membre de l'UMG
Livre 2	MGEN Vie	Intégration Globale	100,00%	100,00%	membre de l'UMG
Livre 2	MGEFI	Intégration Globale	100,00%	100,00%	membre de l'UMG
Livre 2	MNT	Intégration Globale	100,00%	100,00%	membre de l'UMG
Livre 2	Harmonie Fonction Publique	Intégration Globale	100,00%	100,00%	membre de l'UMG
Livre 2	Mare-Gaillard	Intégration Globale	100,00%	100,00%	membre de l'UMG
Livre 2	Ressources Mutuelles Assistance (RMA)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 2	Union Harmonie Mutualité (UHM)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
SA	Spheria Vie	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
SA	MUTEX SA	Intégration Globale	51,00%	51,00%	
SA	Parnasse Garantie	Mise en Equivalence	20,00%	20,00%	
Unions / Mutuelles/ Autres structures entrant dans le sous palier VYV Care					
Livre 3	VYV Care	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Harmonie Santé et Services Grand Ouest (HSSGO)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Harmonie Santé et Services Sud Est (HSSSE)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	MGEN Action Sanitaire et Sociale (MGENASS)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	MGEN Centres de Soins (MGENCS)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	MNAM Œuvres Mutualistes (MNAM-OM)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Spheria Val de France (SVFA)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Union Préviaires de Services Mutualistes (UPSM)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Union Soins et Services Ile de France (USSIF)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Union Thiernoise des Mutuelles (UTM)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Française Anjou Mayenne (MFAM)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	A récupéré l'activité Handicap d'ARTA
Livre 3	Mutualité Française Centre Val de Loire (MFCVL)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Française Bourguignonne (MFBSSAM)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Française de la Sarthe (MFS)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Française Finistère Morbihan (MFFM)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Française des Côtes d'Armor (MFCA)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Française Ille et Vilaine (MFIV)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Française de la Vienne (MFV)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Rentrée 2018
Livre 3	Union Territoriale Mutualiste Lorraine	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Rentrée 2018
Livre 3	Les Mutuelles de Vendée	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	UMT- Terres d'Oc (UMTO)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Retraite 44 (MR44)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Retraite 29-56 (MR29-56)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Retraite Cotes d'Armor (MR22)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Santé Services (MSServices)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Santé Social (MSSocial)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Soins et Services à Domicile (MSSAD)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Travail Protégé (MTP)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Enfance et Famille des Côtes d'Armor (MEF22)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Union de gestion Clinique de la Sagesse (UGCS)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Union de Gestion Clinique Mutualiste de la Porte de l'Orient (UGCMPO)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Union de Gestion Clinique Mutualiste Jules Verne (UGCMJV)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Union de Gestion Clinique Mutualiste de l'Estuaire (UGCME)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Union de Gestion Clinique Villa Notre Dame (UGVND)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Association	SCAPA	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Structures entrant dans le sous palier HDS					
SAS	Harmonie Développement Services (HDS)	Intégration Globale	83,16%	83,16%	
SAS	Harmonie Médical Service (HMS)	Intégration Globale	100,00%	83,16%	
SAS	Harmonie Ambulance (Hambulance)	Intégration Globale	100,00%	83,16%	TUP avec Groupe LSA et Ambulance Atlantique au 31/5/2018
SAS	Harmonie Medical Services Grand Est (HMSGÉ)	Intégration Globale	100,00%	83,16%	



Forme juridique	Structure	Méthode d'intégration	% Contrôle	% Intérêt	Evolution / Commentaire
Structures entrant dans le sous palier HGO					
SAS	Hospit Grand Ouest (HGO)	Intégration Globale	72,22%	72,22%	
SAS	Hopital privé des Côtes d'Armor (HPCA)	Intégration Globale	100,00%	72,22%	
SAS	Clinique Jules Verne	Intégration Globale	90,31%	65,22%	
SAS	Polyclinique du Trégor	Intégration Globale	100,00%	72,22%	
SAS	Polyclinique de Quimper (PQS)	Intégration Globale	100,00%	72,22%	
SAS	Clinique Saint Michel et Sainte Anne (SMSA)	Intégration Globale	100,00%	72,22%	
SAS	Clinique Sud Vendée	Intégration Globale	94,47%	68,23%	
SCI	SCI Les Biguettes	Intégration Globale	100,00%	72,22%	
SCI	SCI François Rabelais	Intégration Globale	99,98%	68,21%	
SCI	SCI Kerjestin	Intégration Globale	100,00%	72,22%	
SCI	SCI Neptune	Intégration Globale	100,00%	72,22%	
SCI	SCI Moulin du Duc	Intégration Globale	100,00%	72,22%	
SCI	SCI SCHO	Intégration Globale	100,00%	72,22%	
SCI	SCI SICAR	Mise en Equivalence	33,33%	24,07%	
Structures entrant dans le sous palier SAFM					
SA	La Maison des Obsèques - SAFM	Intégration Globale	96,67%	96,67%	
SAS	Allanic	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Marbrerie Allanic	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Arras Funéraire	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Avignon Funéraire	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Bapaume	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Centre Funéraire Charentais	Intégration Globale	100,00%	96,67%	TUP avec Pompes Funèbres Charentaises au 1/1/2018
SAS	Etablissements Moreau	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Pompes Funèbres Dauger	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Pompes Funèbres Fauchet	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Pompes Funèbres Leclerq	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Pompes Funèbres et Marbreries de l'EST (PFME)	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Pompes Funèbres du Perche	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Pompes Funèbres Richard	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Etablissements Jacques Rondeau	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Service de Groupement Funéraire (SGF)	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Valencienne Funéraire	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	W Invest	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	W Stone	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Lefevre Goyon & Associés	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Acquisition 2018
SAS	Macon Funéraire	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Acquisition 2018
SAS	Serris	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Acquisition 2018
SAS	Pompes Funèbres Hervoit	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Acquisition 2018
SAS	Hervoit Barbot Pompes Funèbres	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Acquisition 2018
SAS	AD Hervoit Marbreries	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Acquisition 2018
SAS	Centre Funéraire du Bassin	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Acquisition 2018
SAS	Marbrerie Gendrillon	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Acquisition 2018
SAS	Pompes Funèbres Marbrerie Regis	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Acquisition 2018
SAS	Pompes Funèbres Devauchelle	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Acquisition 2018
SCI	SCI Boussin	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
Structures entrant dans le sous palier HOSPITALIA					
SAS	Hospitalia	Intégration Globale	90,35%	90,35%	cession de la SA Paul Bert en 2018
SAS	Clinique Benigne Joly	Intégration Globale	100,00%	90,35%	
SCI	Talent Roger Renard (TRR)	Intégration Globale	100,00%	90,83%	
Structures entrant dans le Sous Groupe Foncière HGO					
SAS	Foncière HGO	Intégration Globale	58,14%	57,56%	
SCI	SCI Kerlic	Intégration Globale	100,00%	57,57%	
SCI	SCI Nantes Est	Intégration Globale	100,00%	57,56%	
SCI	SCI Plérin Santé	Intégration Globale	100,00%	57,56%	
SCI	SCI Sud Loire	Intégration Globale	100,00%	57,56%	
Société Civiles Immobilières					
SCI	SCIBlomet	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
SCI	SCI Immobilière Harmonie	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
SCI	SCI Groupe MGÉFI	Intégration Globale	55,00%	55,00%	
SCI	SCI Marcel Rivière	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
SCI	SCI Philgen	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Autres					
SAS	VYV Invest	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Création 2018
SA	EGAMO SA	Intégration Globale	64,00%	64,00%	



2.1.3 Organisation des activités

Le périmètre s'organise en 3 domaines d'activités.

2.1.3.1 Activité Assurance

Cette activité regroupe toutes les structures mutualistes et capitalistiques exerçant une activité d'assurance. Cela regroupe les 8 mutuelles affiliées à l'UMG Groupe VYV, ainsi que les entités suivantes :

- Sociétés capitalistiques : Mutex, Sphéria Vie, et Parnasse Garanties.
- Des unions du Livre 2 du code la Mutualité : Ressources Mutuelles Assistance et Union Harmonie Mutualité.

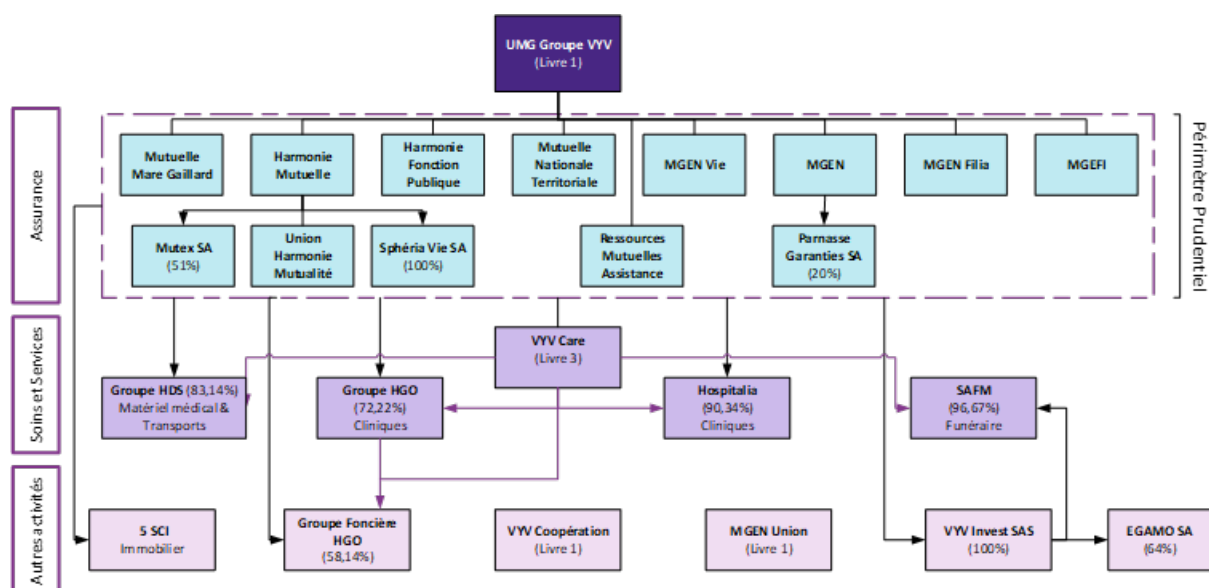
2.1.3.2 Activité Soins et Services

Cette activité regroupe les groupes (paliers intermédiaires) suivants :

- VYV Care : toutes les unions Livre III et associations liées directement ou indirectement à VYV Care,
- Groupe HDS : activités de transport sanitaire et de distribution de matériel médical,
- Groupe SAFM : activités funéraires,
- Groupe Hospi Grand Ouest : activités de cliniques sous forme capitalistique,
- Groupe Hospitalia : activités de cliniques sous forme capitalistique.

2.1.3.3 Autres activités

- UMG Groupe VYV
- UGM VYV Coopération
- MGEN Union
- Les SCI d'exploitation les plus significatives détenues par les Mutuelles : Blomet, Immobilière Harmonie, Philgen, Marcel rivière, MGEFI
- Groupe Foncière HGO : Holding Foncière HGO détenant 4 SCI (portant l'immobilier de cliniques)
- VYV Invest : société holding réalisant des prises de participation dans des domaines stratégiques pour le groupe
- Egamo : société de gestion d'actifs





2.2 Faits marquants de l'exercice

2.2.1 Sur le périmètre

- Groupe SAFM : Acquisition de 10 sociétés d'activités funéraires (détaillées dans le tableau du périmètre en § 2.1.2), pour un prix de 14 M€ générant des écarts d'acquisition pour 10,0 M€ (non amortis, du fait d'acquisition après 2016. Des tests de dépréciation seront réalisés pour justifier l'absence de dépréciation).
- VYV Care : Intégration de 2 nouvelles Unions Livre 3, que sont la Mutualité Française de la Vienne et l'Union Territoriale Mutualiste Lorraine, qui augmentent le niveau des fonds propres consolidés pour 24 M€

2.2.2 Autres faits significatifs

- Création de VYV Invest : Apport d'entités stratégiques (54,3 M€) et de numéraire (139 M€), par les Mutuelles à VYV Invest. En 2018, consolidation des entités détenues par VYV Invest qui étaient auparavant détenues par les entités du groupe :
 - SAFM (détenue auparavant par HM/MGEN),
 - Egamo (détenue auparavant par MGEN).

Les autres entités, non significatives individuellement (au vu du Groupe VYV), seront consolidées en 2019.

L'ensemble des apports en entités ont généré des plus-values de cessions internes pour 11,1 M€ (par Harmonie Mutuelle et MGEN), qui ont été éliminées en consolidation.

- Hospitalia : Vente de la clinique Paul Bert, à l'extérieur du Groupe (C2S) : une moins-value de cession pour - 4,4 M€
- MFFM (29-56) : correction d'une dépréciation interne, comptabilisée en 2016, mais éliminée en 2018 (correction d'erreur) : + 7 M€
- Groupe HGO : Dépréciation exceptionnelle des écarts d'acquisition des cliniques pour - 1,0 M€, à la suite d'une mission de valorisation des sociétés, par un cabinet indépendant.
- Foncière HGO : Augmentation de capital, souscrite par HM et VYV Care, faisant passer le taux de détention de 35,05% à 58,14%. La méthode de consolidation passe de la mise en équivalence à l'intégration globale, et impacte donc la présentation du Bilan

2.2.3 Autres mouvements

2.2.3.1 Apports en fonds propres au sein du groupe

Apport des activités petite enfance et Handicap de ARTA, MF Sarthe et HSSGO à MFAM : 9,1 M€

2.2.3.2 Augmentation de capital

- Foncière HGO (35,9 M€) : souscrite par Harmonie Mutuelle et VYV Care
- HMS / HMS Grand Est (2,2 M€) : souscrite par HDS
- HPCA / Jules Verne (9,0 M€) : souscrite par HGO
- SCI Nantes Est (7,2 M€) : souscrite par Foncière HGO
- Sphéria Vie (20 M€) : souscrite par Harmonie Mutuelle
- VYV Invest (202 M€) : souscrite par les affiliés de l'UMG Groupe VYV

2.2.3.3 Opérations de fusion

- Groupe HDS : Harmonie Ambulance a absorbé Ambulance Atlantique et Groupe LSA
- Groupe SAFM : Centre Funéraire Charente a absorbé Pompes Funèbres Charentes



2.3 Principes comptables et méthodes d'évaluation

2.3.1 Référentiel comptable et réglementaire

Les comptes combinés sont établis en conformité avec les principes comptables généraux, applicables en France aux entreprises d'assurance, et en particulier suite à l'arrêté du 17 janvier 2001, portant homologation du règlement N° 2000-05 du Comité de Réglementation Comptable (CRC) y compris les modifications qui ont été introduites ultérieurement par d'autres règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) ou de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) (notamment les règlements ANC n° 2015-09 du 23 novembre 2015 et ANC n°2016-11 du 12 décembre 2016 applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016).

Ces prescriptions sont suffisantes pour donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'UMG Groupe VYV.

Les comptes sociaux à partir desquels sont établis le bilan et le compte de résultat combiné consolidé, ont été tenus selon les principes de continuité de l'exploitation, de séparation des exercices et dans le respect du principe de prudence.

Les postes d'actif et de passif du bilan, les postes de charges et de produits du compte de résultat, sont inscrits sans compensation.

Il est tenu compte des risques et des pertes intervenus au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur, même s'ils étaient connus entre la date de clôture de l'exercice et celle de l'établissement des comptes.

2.3.2 Durée des exercices – date de clôture

La durée des exercices des entités du périmètre est de 12 mois.

La date de clôture de l'ensemble des sociétés entrant dans le périmètre de combinaison et consolidation est conforme à la date de clôture de la structure combinante, soit le 31 décembre 2018 (à l'exception de VYV Invest qui connaîtra sa 1^{ère} clôture au 31/12/2019). Les comptes consolidés de l'UMG Groupe VYV sont établis au 31/12/2018.

2.3.3 Méthodes d'évaluation

2.3.3.1 Méthodes de consolidation

L'UMG Groupe VYV applique les principes de combinaison et de consolidation.

Les structures entrant dans le périmètre de combinaison sont les structures qui ne sont pas liées entre elles par des liens capitalistiques, mais par des liens d'intérêts et des centres de décision communs. Elles répondent à une logique de groupe et s'intègrent dans la stratégie générale de ce groupe. Nous y trouvons les Mutuelles et Unions exerçant une activité d'assurance (livre II du code de la Mutualité), les Mutuelles et Unions de Soins et Services (livre III du code de la Mutualité), les Unions relevant du Livre I du code de la Mutualité, ainsi que des associations.

Les structures entrant dans le périmètre de consolidation sont toutes les structures qui sont liées à la structure combinante par des liens capitalistiques significatifs. Elles regroupent toutes les sociétés par actions simplifiées, les sociétés anonymes et les sociétés civiles immobilières dans lesquelles l'UMG – Groupe VYV ou ses membres fondateurs ont souscrit des prises de participations. Pour toutes ces structures, nous avons des méthodes de consolidation différentes selon le niveau de contrôle qui sont l'intégration globale, l'intégration proportionnelle et la mise en équivalence.

Les méthodes de consolidation retenues pour l'établissement des comptes consolidés de l'UMG Groupe VYV consistent pour :



- La combinaison à :
 - Intégrer dans les comptes de la structure combinante, les éléments des comptes sociaux des structures combinées, après retraitements éventuels,
 - Éliminer les opérations intra-groupes entre la structure combinée et les autres structures consolidées ou combinées du groupe.

- L'intégration globale à :
 - Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante, les éléments des comptes sociaux des entreprises consolidées, après retraitements éventuels,
 - Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires",
 - Éliminer les opérations intra-groupes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées ou combinées du groupe.

- L'intégration proportionnelle à :
 - Intégrer dans les comptes de la structure consolidante, la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels. Dans cette méthode, aucun intérêt minoritaire n'est donc habituellement constaté,
 - Éliminer les opérations intra-groupes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres structures consolidées ou combinées du groupe.

- La mise en équivalence à : substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres retraités, selon les règles de consolidation.

2.3.3.2 Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition sont valorisés sur la base de la différence entre le coût d'acquisition des titres (prix convenu et frais accessoires) et la quote-part de capitaux propres retraités de la société acquise (juste valeur des éléments d'actifs et de passifs identifiés) à la date d'acquisition.

En application du règlement ANC 2015-07, applicable depuis le 1/1/2016, les écarts d'acquisition ne sont plus systématiquement amortis mais font l'objet de tests de dépréciation.

En revanche, pour les sociétés acquises avant 2016, les plans d'amortissement sont maintenus. Les durées d'amortissement sont les suivantes :

Secteur Assurance	15 ans
Secteur Matériel Médical	10 ans
Secteur Transport Sanitaire	10 ans
Secteur Hospitalier	10 ans

Si la valeur recouvrable de l'écart d'acquisition devient inférieure à sa valeur nette comptable, un amortissement exceptionnel est comptabilisé.

Une fois l'écart d'acquisition calculé et comptabilisé, il peut être corrigé pendant un délai dit « d'affectation », c'est à dire jusqu'au 31 décembre de l'année suivante.



Concernant, les écarts d'acquisition négatifs, ceux-ci sont comptabilisés en « provision pour risques et charges » et sont repris en « produit exceptionnel ».

2.3.3.3 Les placements immobiliers

Les placements immobiliers regroupent les terrains, les immeubles d'exploitation et de placement, ainsi que les parts et actions de sociétés immobilières non cotées n'entrant pas dans le périmètre de consolidation, lorsqu'elles ne respectent pas les seuils de significativité.

Les immeubles sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition ou de construction, augmenté des travaux d'amélioration et sont ventilés selon les composants suivants : gros œuvre (structures et charpentes), clos et couverture (façade et toitures), lots techniques (ascenseurs, traitement de l'air), second œuvre (aménagement intérieurs...).

Les immeubles et leurs travaux sont amortis linéairement en fonction des durées d'utilité déterminées selon la nature des composants, du rythme prévisible de renouvellement et des durées de vie techniques. Ces durées d'amortissement pour un même composant peuvent varier suivant la catégorie de l'immeuble (immeuble en pierre de taille, construction plus légère, immeuble de placement ou immeuble d'exploitation...) et les usages de la région (Paris, ville de province...).

Les durées d'amortissement retenues dans les comptes sociaux ont été conservées en consolidation (pas de retraitement d'homogénéisation). Il n'a pas été relevé d'écart significatif pour un même type d'immeuble au sein d'une même région.

Catégories	Durées d'amortissement
Gros œuvre	10 à 50 ans linéaire
Clos et couverture	12 à 40 ans linéaire
Lots techniques	10 à 25 ans linéaire
Second œuvre	3 à 25 ans linéaire

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. Ces éléments sont non réévalués.

Conformément à l'article R.212-11 du Code de la Mutualité, une expertise quinquennale est réalisée sur l'ensemble des biens immobiliers détenus par les structures, ainsi que sur les immeubles appartenant à des SCI dans lesquelles les mutuelles ont une participation. Ces valorisations sont réalisées par un expert agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et font l'objet d'une actualisation annuelle.

Soulignons que les actifs immobiliers des SCI figurent en grande majorité en haut de bilan dans le poste "Terrains et constructions".

En cas d'indicateur de perte de valeur, une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque le bien ne sera pas détenu durablement par le groupe (cession envisagée à court ou moyen terme).

Trois contrats en crédit-bail immobilier ont été identifiés et retraités :

- Au sein de la MFAM pour le portage immobilier d'un établissement de soin de suite à Saint Claude,
- Au sein de VYV Care Ile de France pour le portage immobilier du Centre de réadaptation Sainte Marie basé à Paris,
- Au sein d'Harmonie Mutuelle pour le portage immobilier de l'immeuble de Laxou.

Ces contrats ont été retraités en immobilisations et en emprunts.



2.3.3.4 Les placements mobiliers

Les placements mobiliers regroupent les titres cotés et non cotés (notamment les titres de participation détenus dans des sociétés n'entrant pas dans le périmètre de consolidation, lorsqu'elles ne respectent pas les seuils de significativité), les SICAV et les parts de fonds communs de placement, les obligations cotées et non cotées, les prêts accordés, ainsi que les avances et les dépôts.

Leur valeur d'inscription à l'actif correspond à leur valeur d'achat ou leur valeur nominale. Les cessions sont traitées selon la méthode « FIFO » (first in, first out) pour les valeurs mobilières de placement.

Leur valeur de réalisation est déterminée comme suit :

- Titres cotés : dernier cours coté du jour de l'inventaire,
- Titres non cotés : valeur vénale si connue, ou estimation selon la dernière situation nette connue,
- SICAV et parts de FCP : dernier prix de rachat publié au jour de l'inventaire,
- Autres placements : valeur comptable éventuellement dépréciée.

Concernant les prêts, les avances et les dépôts, une dépréciation est évaluée dès lors qu'il est estimé que le débiteur ne sera pas en mesure de respecter ses engagements : paiement des intérêts ou remboursement du capital.

2.3.3.5 La provision pour dépréciation durable

Elle a pour objectif de couvrir les moins-values latentes des placements mobiliers et immobiliers, dans le cas où elles présentent un caractère durable.

La règle retenue au niveau du groupe pour évaluer le caractère durable de la dépréciation est conforme aux recommandations du CNC selon l'avis du 18/12/2002 et l'avis n° 2006-07 du 30/06/2006 : une provision est constatée en comptabilité dès lors qu'un fonds ou un titre action a été en situation de moins-value d'au moins 20% sur une période consécutive de 6 mois par rapport à sa valeur comptable.

Les méthodes de provisionnement sont homogènes et conformes à la règle groupe.

A noter : l'absence de provision ne dispense pas d'une analyse sur le caractère garanti ou non du capital dans la situation de titres détenus en moins-values latentes.

2.3.3.6 Les actifs corporels et incorporels

Ces actifs sont enregistrés à leur coût d'acquisition, servant de base de calcul aux amortissements. En cas d'indicateur de perte de valeur, une provision pour dépréciation est comptabilisée. Les principales durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Actifs incorporels	Durées d'amortissement
Droit au bail	Sur la durée du bail (généralement 9 mois)
Logiciels informatiques	3 à 7 ans linéaire
Fonds de commerce	Non amortis / éliminés si reconnus suite à une fusion



Actifs corporels	Durées d'amortissement
Aménagements et agencements	3 à 25 linéaire
Matériel et outillage	2 à 25 ans linéaire
Matériel médical	5 à 20 ans linéaire
Mobilier	3 à 20 ans linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans linéaire
Autres immobilisations corporelles	3 à 15 ans linéaire

2.3.3.7 Les stocks

Les stocks sont évalués au prix d'achat, à la date de clôture, et la méthode "FIFO" s'applique. Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées lorsque la valeur recouvrable devient inférieure à la valeur comptable.

2.3.3.8 Créances et Dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale et n'appellent pas de commentaire particulier. Des provisions ont été constituées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles les créances étaient susceptibles de donner lieu.

2.3.3.9 Evaluation des principales provisions techniques

- Evaluation des provisions pour prestations à payer

Cette provision représente l'estimation du coût de l'ensemble des sinistres survenus et non réglés à la clôture de l'exercice, qu'ils aient été déclarés ou non. Elle inclut une majoration pour les frais de gestion déterminée en fonction d'un taux de frais réels observés.

- Evaluation des provisions pour égalisation

Cette provision est destinée à faire face aux fluctuations de sinistralité afférentes aux opérations collectives couvrant les risques de dommage corporel (risque décès, incapacité et invalidité). Elles ont fait l'objet d'une annulation dans les comptes consolidés lorsqu'elles ne sont pas contractuelles.

- Evaluation des provisions mathématiques

Elles représentent la différence entre la valeur actuelle des engagements pris par l'assureur d'une part, et par les assurés d'autre part, en tenant compte des probabilités de réalisation de ces engagements. Elles sont comptabilisées au passif du bilan et sont représentées par des actifs réglés.

Dans les comptes sociaux, le taux utilisé doit être au plus égal au taux retenu lors de l'établissement de la tarification.

En consolidation, le taux utilisé est un taux de rendement prévisionnel des actifs estimé de manière prudente (méthode préférentielle).



Le groupe a fait le choix d'appliquer la méthode préférentielle selon laquelle "les provisions d'assurance-vie doivent être constituées sur la base de taux d'actualisation au plus égaux aux taux de rendement prévisionnels, prudemment estimés, des actifs affectés à leur représentation".

Dans les comptes consolidés, il convient d'enregistrer une écriture pour la différence entre les deux méthodes de calcul. Toutefois, la provision dans les comptes consolidés ne doit pas être inférieure à la valeur de rachat, c'est-à-dire en général à la provision mathématique des comptes sociaux. Ainsi, si le taux de rendement de l'actif prudemment estimé est supérieur au taux technique, ce retraitement n'est pas nécessaire.

- Evaluation des provisions globales de gestion

Cette provision est destinée à faire face aux charges de gestion futures des contrats, non couvertes par ailleurs.

La règle groupe pour le calcul de la provision globale de gestion s'applique sur des ensembles homogènes de contrats (« type de contrats »), en utilisant le taux de rendement prévisionnel des placements, estimé de manière prudente (contrairement à un taux réglementaire dans les comptes sociaux).

- Evaluation des provisions pour participation aux bénéfices

La participation aux bénéfices est calculée sur toutes les garanties vie à l'exclusion des contrats collectifs d'assurance décès. Le calcul réglementaire de la participation aux bénéfices est le suivant :

Montant minimal de la participation aux bénéfices =

- + 90% du compte technique vie,
- + 85% du compte financier vie,
- +100% du solde de réassurance cédé.

La mutuelle ou l'assureur peut décider de distribuer plus que le montant minimum.

Le cas échéant, certains retraitements de consolidation, génèrent également des retraitements de participation aux bénéfices. Le taux de participation aux bénéfices, est un taux moyen sur 3 ans calculé de la manière suivante:

$$\frac{\text{Charge de PB versée en intérêts techniques dans les provisions mathématiques} + \text{Charge de PB comptabilisée en participation aux excédents}}{\text{Produits financiers nets de l'année}}$$

- Evaluation des frais d'acquisition (non-vie)

L'objectif est de s'assurer que le calcul des frais d'acquisition reportés en activité non vie est effectué sur une base cohérente avec celle utilisée pour le report des primes non acquises. Ces frais sont amortis sur la durée résiduelle des contrats considérés. Si tel est le cas, alors les frais d'acquisition reportés ne font pas l'objet de retraitement.

- Evaluation des frais d'acquisition (vie)

Les retraitements à opérer sont les suivants :

- Annulation des frais d'acquisitions reportés et provisions pour frais d'acquisition reportés,
- Enregistrement dans les comptes consolidés des charges d'acquisition à étaler déterminées conformément au règlement CRC 2000-05.



En effet les coûts d'acquisition de la production nouvelle ne sont pas toujours couverts par les produits de l'année (prélèvements sur primes essentiellement). Lorsque les commissions sont escomptées, les produits de l'année considérée ne suffisent pas à couvrir ces coûts, qui sont couverts par les marges futures des contrats concernés.

Le principe comptable retenu en consolidation consiste, après avoir estimé le résultat prévisionnel du contrat hors frais d'acquisition, à répartir annuellement ces frais d'acquisition au prorata du résultat annuel rapporté au résultat total. Dans le cas où le résultat futur ne permet pas de couvrir les frais d'acquisition, la perte ainsi calculée doit être immédiatement provisionnée.

Il n'y a pas de comptabilisation de frais d'acquisition reportés ou de provision pour frais d'acquisition reportés dans les comptes sociaux des entités combinées.

2.3.3.10 Evaluation des provisions pour risques et charges

Outre les dispositions habituelles en ce domaine, sont constituées des provisions pour risques liés à l'activité du groupe.

- Engagements sociaux

Les engagements sociaux sont inclus dans le poste "Provisions pour risques et charges".

Ils font l'objet, pour une partie des entités entrant dans le périmètre de combinaison d'un engagement hors bilan dans les comptes sociaux. Ces engagements sont donc comptabilisés dans les comptes consolidés, conformément à la réglementation.

A noter que, certaines entités ont externalisé leur engagement, en totalité ou partiellement, sur un fonds. Les engagements provisionnés dans les comptes combinés sont nets de la valorisation de ces fonds externalisés.

Le calcul de la provision a été effectué en tenant compte des paramètres suivants :

- Méthode prospective,
- Taux d'actualisation de 1,62 % (taux IBOXX Corporate AA10+ au 30 novembre 2018),
- Age de départ à la retraite retenu correspondant au barème légal (compris entre 60 et 62 ans),
- Table de mortalité, dont les principales utilisées sont : INSEE TD-TV 12-14 ou INSEE TD-TV 10-12. L'éventuelle utilisation d'autres tables n'impacte pas de manière significative le calcul des provisions. Les différences de choix de paramètre sont justifiées par des particularités locales.
- Taux de rotation, basé sur des paramètres propres à chaque structure.
- Taux de revalorisation des rémunérations annuelles : propre à chaque structure.
- Taux de charges sociales propre à chaque structure.

Sont également comptabilisés, les engagements de retraite liés aux régimes à prestations définies (article 39 du code général des impôts). La provision a été évaluée selon les paramètres suivants : âge de départ 62 à 65 ans, table de mortalité TGH05 – TGF05, taux d'actualisation 1,5%, taux de revalorisation des salaires 1%.

- Provisions pour gros travaux

Seules les provisions concernant les programmes d'entretien et d'adaptation planifiés pour les 5 années à venir ont été maintenues au bilan consolidé.

2.3.3.11 Frais par destination

Les frais de gestion et les commissions liés à l'activité d'assurance, sont classés selon leur destination, par application de clés de répartition, en fonction de la structure et de l'organisation de chacune des entités d'assurance.

Le classement des charges s'effectue dans les six destinations suivantes :



- Les frais d'acquisition,
- Les frais d'administration,
- Les frais de règlement des sinistres,
- Les charges des placements,
- Les autres charges techniques,
- Les charges non techniques.

2.3.3.12 Impôts différés

Les impôts sur les résultats regroupent tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés.

Lorsqu'un impôt est dû ou à recevoir et que son règlement n'est pas subordonné à la réalisation d'opérations futures, il est qualifié d'exigible, même si le règlement est étalé sur plusieurs exercices. Il figure selon le cas au passif ou à l'actif du bilan.

Les opérations réalisées par le groupe, peuvent avoir des conséquences fiscales positives ou négatives autres que celles prises en considération pour le calcul de l'impôt exigible. Il en résulte des actifs ou passifs d'impôts qui sont qualifiés de différés.

Tous les passifs d'impôts différés doivent être pris en compte ; en revanche, et par mesure de prudence, les actifs d'impôts différés ne sont portés à l'actif du bilan que si leur récupération a une forte probabilité de se réaliser à horizon moyen-terme, en raison d'un bénéfice imposable attendu.

Les taux d'impôt différé utilisés sont 25% ou 25,83% (pour les entités soumises à la contribution additionnelle).

2.3.3.13 Produits nets de placement

Ces produits nets des placements doivent rémunérer les provisions techniques et les capitaux propres inscrits au bilan. La répartition est effectuée en fonction de la répartition du passif du bilan (Fonds propres, Provisions techniques Vie, Provisions techniques Non-Vie).

2.3.3.14 Prestations de santé réglées par les organismes d'assurance complémentaires

Dans le cadre du dispositif « Tiers payant de la carte sésame vitale » et des flux électroniques mis en place, le règlement et la comptabilisation des droits relatifs à certaines prestations en nature liées à la maladie, interviennent, conformément aux textes légaux et réglementaires (en particulier les articles L.161-33 et R.161-43 du Code de la Sécurité Sociale) sur une base déclarative, sans reconnaissance expresse par l'assuré/l'adhérent de la réalité de la prestation reçue.

2.3.4 Principaux retraitements de consolidation

2.3.4.1 Retraitement d'homogénéité des comptes

Les comptes consolidés de l'UMG Groupe VYV visent à donner une représentation homogène de l'ensemble formé par les entreprises incluses dans le périmètre de consolidation et combinaison. Ils tiennent compte des caractéristiques propres à la consolidation et des objectifs d'information financière propres aux comptes consolidés (rattachement des charges aux produits, élimination de l'incidence des écritures passées pour la seule application des législations fiscales...).

Les retraitements dans **un but d'homogénéité**, ne sont effectués que lorsqu'ils revêtent un caractère significatif. En 2018, des retraitements ont été opérés au titre des :



- Provisions pour engagements de retraite et assimilés :

L'ensemble des engagements de retraite et assimilés fait l'objet de provisions et ces engagements sont pris en compte dans le résultat sur la durée d'activité des salariés.

- Ecart de réévaluation :

Au sein du Groupe, certaines structures ont fait l'objet de réévaluation par le passé (Harmonie Mutuelle et Harmonie Santé Service Sud-Est). Ces réévaluations sont retraitées et annulées dans les comptes combinés consolidés pour les montants les plus significatifs.

Certaines SCI ont procédé à des réévaluations comptables de leurs immeubles en 2011. Celles-ci sont annulées dans les comptes consolidés.

Les éventuelles dépréciations comptabilisées dans le cadre spécifique de la réévaluation sont également annulées dans les comptes consolidés.

- Reclassement provision d'égalisation :

La provision d'égalisation constatée dans les comptes sociaux d'Harmonie Fonction Publique est comptabilisée en dettes. Dans les comptes consolidés, elle est reclassée en compte de provision.

- Reclassement du fonds d'entraide en diminution des cotisations :

Le fond d'entraide enregistré en résultat non technique dans les comptes sociaux d'Harmonie Fonction Publique et qui correspond à des réductions de cotisations, est reclassé en consolidation en diminution de celles-ci.

- Droit au bail :

Les droits au bail non amortis dans les comptes sociaux ont fait l'objet d'un amortissement en consolidation.

2.3.4.2 Retraitements de consolidation

Les retraitements de consolidation par grands domaines consistent à :

- Annuler les provisions d'égalisation vie et non-vie non contractuelles,

Comptabilisées dans les comptes sociaux, ces provisions sont destinées à faire face aux fluctuations de sinistralité afférentes aux opérations collectives couvrant les risques de dommage corporel (risque décès, incapacité et invalidité).

- Annuler la Provision pour aléas financiers

Comptabilisée dans les comptes sociaux de la mutuelle Mare Gaillard selon les règles de calcul du Groupe, cette provision est comptabilisée en complément des provisions mathématiques, qui ne sont pas calculées avec la méthode préférentielle.

Cette provision pour aléas financiers est maintenue car le taux d'actualisation utilisé pour le calcul des provisions mathématiques de Mare Gaillard est supérieur au taux de rendement prévisionnels, prudemment estimé, des actifs affectés à leur représentation.

- Annulation de la réserve de capitalisation (activité majoritairement Vie)

Elle est comptabilisée dans les comptes sociaux des structures suivantes : Mutex, SA Sphéria Vie et MGEN Vie. Cette réserve est destinée à couvrir la perte éventuelle sur cession des placements obligataires désignés comme étant des



« titres amortissables ». Les reprises ou dotations de cette réserve dans les comptes sociaux des structures Assurance sont annulées dans le résultat consolidé de l'exercice. A noter que le mécanisme de réserve de capitalisation n'existe plus dans les structures exerçant une activité majoritaire en non-vie.

- Annuler les amortissements dérogatoires, comptabilisés dans les comptes sociaux :

Ces amortissements sont constatés pour la seule application de la législation fiscale. Les reprises ou dotations de l'exercice sont donc annulées dans le résultat consolidé de l'exercice.

- Retraiter les subventions d'investissement :

Ces subventions, inscrites au bilan (en capitaux propres) des comptes sociaux, font l'objet d'un reclassement en "produits constatés d'avance" en consolidation.

- Retraiter les contrats de location-financement ou crédit-bail.

En application de la méthode préférentielle, les biens sont comptabilisés au bilan sous forme d'immobilisations corporelles et d'un emprunt correspondant. Au compte de résultat, des dotations aux amortissements et des charges financières sont enregistrées.

2.3.4.3 Elimination des opérations réciproques intersectorielles

- Toutes les opérations internes au groupe sont éliminées.
- Les éléments du compte de résultat et du bilan sont présentés avant éliminations intersectorielles.



2.4 Changements dans les règles et méthodes ou de présentation

Changements de règles comptables

Néant

Changements de règles d'évaluation

Néant

Changements de règles de présentation

Néant



2.5 Notes sur le bilan

2.5.1 Ecarts d'acquisition

2.5.1.1 Evolution des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondent à la différence entre la valeur d'achat des titres et la situation nette retraitée des sociétés acquises.

En K€	Solde 31/12/2017	Acquisitions / Dotations	Cessions / reprises	Solde 31/12/2018
Valeur Brute	69 859	10 092	- 1 080	78 870
Amortissements	- 32 919	- 3 861	1 080	- 35 699
Valeur Nette	36 940	6 231	-	43 171

En 2018, onze nouveaux écarts d'acquisition ont été comptabilisés pour une valeur totale de 10 092 K€. Les principaux écarts correspondent à :

- Acquisition de l'affaire Lefevre par SAFM fin 2017, regroupant 2 sociétés, entrées dans le périmètre de consolidation en 2018 et générant un écart d'acquisition total de 915 K€
- Acquisition de la SAS Pompes Funèbres de Serris par SAFM le 3/01/2018 générant un écart d'acquisition de 938 K€,
- Acquisition de l'affaire Hervoit par SAFM le 30/01/2018, regroupant 3 sociétés de pompes funèbres et marbrerie et générant un écart d'acquisition total de 1 486 K€,
- Acquisition du centre funéraire du Bassin par SAFM le 20/03/2018 et générant un écart d'acquisition de 1 815 K€,
- Acquisition de la marbrerie Gendrillon par SAFM le 03/04/2018 et générant un écart d'acquisition de 942 K€,
- Acquisition de la société PFMR par SAFM le 19/04/2018 générant un écart d'acquisition de 1 908 K€,
- Acquisition de la société Devauchelle par SAFM le 24/07/2018 et générant un écart d'acquisition de 1 949 K€,
- Souscription à l'augmentation de capital de la SAS Jules Verne par HGO le 12/04/2018 et générant une augmentation de 188 K€ de l'écart d'acquisition déjà existant.

Au 31/12/2018, la dotation aux amortissements des écarts d'acquisition a été comptabilisée pour 3 861 K€.

Enfin, l'écart d'acquisition pour la clinique Paul Bert qui était constaté et totalement amorti dans les comptes 2017 a été repris du fait de la vente de la société.

A noter : Un écart d'acquisition négatif existe concernant la S.A. Mutex. Celui-ci est comptabilisé en provisions pour risques et charges, et est repris sur 15 ans, en produit exceptionnel.



2.5.1.2 Ventilation des écarts par société

Les écarts d'acquisition positifs nets s'élèvent à 43 171 K€ et se décomposent de la façon suivante :

Sociétés (En K€)	Ecarts bruts	Amortissements cumulés	Ecarts nets 31/12/2018	Ecarts nets 31/12/2017
Sphéria Vie	1 765	- 1 765	-	-
Groupe HDS	26 875	- 15 098	11 777	13 607
Groupe HGO	24 741	- 18 832	5 909	7 747
Groupe SAFM	25 485	-	25 485	15 586
TOTAL	78 866	- 35 695	43 171	36 941

2.5.2 Actifs incorporels

En K€	Valeur brute 2017	Mvts Périmètre	Augment°	Diminut°	Autres mvts	Valeur brute 2018	Amortissements / Provisions	Valeur nette 2018
Frais d'établissement	980	-35	30	-1	35	1 009	-942	67
Frais de recherche et développement	1 242		33	-2		1 273	-1 191	82
Concessions, Marques et Logiciels	227 094	-220	33 938	-6 816	3 515	257 511	-193 439	64 072
Droit au bail	21 581		805	-858	881	22 409	-17 370	5 039
Fonds de commerce	32 758	-294	2 759	-235	3 613	38 601	-30 523	8 078
Autres immobilisations incorporelles	65 955	-282	7 104	-12 536	-5 281	54 959	-31 319	23 640
Actifs incorporels	349 610	-831	44 670	-20 448	2 763	375 763	-274 785	100 978

Les actifs incorporels nets sont essentiellement composés de logiciels et concessions ainsi que d'autres actifs incorporels liés à l'impact du GIE MGEN Tech.

La variation brute observée au cours de l'exercice 2018 (+ 26 153 K€) provient principalement du GIE SIHM (Quatre programmes principaux : Expérience clients, offre distribution et souscription, datavision et dématérialisation).

2.5.3 Placements des entreprises d'assurance

2.5.3.1 Placements immobiliers

En K€	Valeur brute 2017	Mvts de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres mvts	Valeur brute 2018	Amortissements / Provisions	Valeur nette 2018
Terrains non construits	119					119		119
Parts de sociétés à objet foncier	48 690		11 517	-130		60 077	-805	59 272
Immeubles hors exploitation bâtis	12 193		38	-734		11 497	-8 685	2 811
Parts SCI non cotées Hors exploitation	38 110			-316		37 794	-2 695	35 100
Immeubles d'exploitation	859 875		8 871	-28 709		840 036	-339 014	501 023
Titres de participation SCI Exploitation	50 499			-5 247		45 252	-1 677	43 575
Terrains affectés à une construction	228 176	-1 692		-85		226 399		226 399
Immeubles en cours de construction hors exploitation	2 857		388	-2 857		388	5 372	5 759
Immeubles d'exploitation en cours	3 570		11 929	-221	320	15 598		15 598
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS	1 244 087	-1 692	32 743	-38 298	320	1 237 160	-347 504	889 655

Les placements immobiliers regroupent les terrains, les immeubles d'exploitation et de placement, ainsi que les parts et actions de sociétés immobilières non cotées n'entrant pas dans le périmètre de consolidation, lorsqu'elles ne respectent pas les seuils de significativité. Ces placements sont détenus par les entités consolidées suivantes :

- Des structures assurancielles,
- Des SCI d'exploitation (Assurance),
- Des SCI hors exploitation,
- Des entités pour lesquelles l'activité est assimilée à de l'assurance pour + de 50%.



La diminution de la valeur nette (-16 221 K€) s'explique en partie par la dotation aux amortissements (-9 294 K€) et pour autre partie à des cessions d'immeubles par les mutuelles (-6 927 K€).

2.5.3.2 Autres placements des entreprises d'assurance (hors immobilier)

Les autres placements présentés ci-après sont hors placements immobiliers :

En K€	Montant brut 2018	Provision / dépréciation	Montant net 2018	Provision dépréciation Dot. de l'exercice	Provision dépréciation Rep. de l'exercice
Placements des entreprises liées et lien de participation	95 028	-17 941	77 087	-5 003	1 697
Autres placements	12 548 418	-44 704	12 503 714	-3 636	7 262
Total	12 643 447	-62 645	12 580 802	-8 639	8 959

Le solde des provisions concerne les :

- Dépréciations sur titres non cotés – entreprises lien de participation 17 941 K€
 - Dépréciations des prêts 9 347 K€
 - Dépréciations d'obligations non cotées..... 13 843 K€
 - Dépréciations d'obligations cotées..... 10 648 K€
 - Autres 10 866 K€
- TOTAL 62 645 K€**

2.5.3.3 Etat récapitulatif des placements Assurance dans l'OCDE (y compris immobilier)

En K€	Valeur brute 31/12/2018	Valeur Nette 31/12/2018	Valeur de réalisation 31/12/2018	Plus value latente 31/12/2018
Placements immobiliers	1 244 420	889 655	1 479 456	589 801
Placements dans les entreprises liées	95 028	77 087	202 533	125 445
Actions et Autres Titres à revenu variable	395 047	394 799	435 330	40 532
OPCVM de titres à revenus fixes	1 961 449	1 960 405	1 981 320	20 915
OPCVM de titres à revenus variables	2 141 069	2 136 667	2 381 403	244 736
Obligations et Autres Titres à revenu fixe	7 281 212	7 256 695	8 629 882	1 373 187
Autres prêts et effets assimilés	36 253	26 906	26 617	-289
Dépôts auprès des cédants	593 192	593 192	593 192	
Autres dépôts, cautionnements et placements	140 195	135 051	135 919	869
Placements des entreprises d'assurance	13 887 866	13 470 457	15 865 653	2 395 196

Le total des placements s'élève à 13 470 457 K€ au 31/12/2018 en valeur nette comptable.

Les placements Assurance représentent 97% du total des placements, et sont principalement composés de valeurs mobilières de placement qui sont constituées pour 61% d'obligations (7 256 M€) et pour 34% d'OPCVM (4 097 M€).



2.5.3.4 Répartition des placements en % de la valeur nette comptable

En K€	31/12/2018	%
Terrains et constructions	889 655	6,60%
Placements dans les entreprises liées	77 087	0,57%
Autres placements (Valeurs Mobilières de Placement)	11 910 522	88,42%
Créances pour espèces déposées auprès des cédantes	593 192	4,40%
Total	13 470 457	100,00%

2.5.3.5 SCI non consolidées (inclut dans les « Placements Immobiliers »)

Ces SCI sont non-consolidées du fait d'une détention inférieure à 20%, ou de leur caractère non-significatif.

Titres de SCI des entreprises d'assurance - En K€	Structures détentrices	Valeur brute 2018	Provision	Valeur nette 2018	% de détention	Capital	Capitaux propres	Résultat 2018
SCI GI SMAR	HARMONIE FONCTION PUBLIQUE	1 656		1 656	100,00%	1 656	NC	97
SCI HELDER		4 109		4 109	100,00%	4 109	4 605	496
SCI ARMOR ARGOAT		671		671	30,60%	2 500	3 828	88
SCI BEL AIR		3 249		3 249	100,00%	3 138	5 046	-15
SCI BJJ		1 680		1 680	100,00%	1	-1 886	-40
SCI CROUAN		7 981		7 981	100,00%	7 839	2 819	-540
SCI DESIRE COLOMBE		520		520	100,00%	484	651	-10
SCI EHPAD LA SOURCE		0		0	100,00%	2	-1 555	-193
SCI GAMBETTA		2 351		2 351	96,06%	2 319	3 460	-305
SCI GIRAUD		312		312	99,00%	32	561	145
SCI GOLBEY	595		595	97,50%	610	1 420	128	
SCI HAUTS PAVES	3 471	-1 677	1 794	100,00%	3 468	1 544	-1 120	
SCI IMMAT	6 618		6 618	79,10%	8 366	9 185	-250	
SCI INFORMUT	2 309		2 309	96,97%	2 204	2 583	48	
SCI LA BRIANDERIE	1 105		1 105	61,43%	1 708	2 866	-1	
SCI LA FORET	2 156		2 156	99,97%	935	2 898	-220	
SCI LA MUTUALISTE	319		319	34,83%	915	2 151	64	
SCI LA REINETIERE	308		308	99,23%	296	1 203	-8	
SCI LES TILLEULS	0		0	45,00%	2	-1 464	-88	
SCI MAP CAZALAS	2		2	95,00%	2	-268	-10	
SCI MAS DU LOUP	114		114	0,93%	12 286	13 838	1 050	
SCI METZ TECHNOPOLE	1 448		1 448	95,00%	1 520	1 767	89	
SCI MSP RETIERS	304		304	36,00%	845	864	19	
SCI MUTEL	814		814	100,00%	777	1 499	49	
SCI MUTUALITE 2000	15		15	14,71%	104	601	30	
SCI MUTUALITE CROIX BLANCHE	776		776	73,91%	1 150	662	-25	
SCI MUT'YON	1 523		1 523	26,85%	1 716	7 826	15	
SCI NCM	26		26	1,44%	1 829	10 387	814	
SCI PALAIS DE LA MUTUALITE	2 189		2 189	7,89%	26 909	41 702	2 430	
SCI PHIMUT	3 500		3 500	49,89%	7 015	14 038	323	
SCI RHONE DOMER	1 723		1 723	99,01%	1 740	1 810	70	
SCI ROMOMUT	290		290	38,00%	762	715	1	
SCI SAINT SERVAN	1 012		1 012	100,00%	885	3 111	-45	
SCI SANG ET SANTE	30		30	0,34%	8 816	10 299	851	
SCI SEMAPHORE	502		502	12,00%	4 180	4 229	49	
SCI SOLIDARITE MUTUALISTE	76		76	14,71%	518	1 719	18	
SCI SVF LA CIGOGNE	7 102		7 102	100,00%	7 102	6 822	-48	
SCI TM REPUBLIQUE	800		800	100,00%	800	1 582	64	
SCI PALAIS DE LA MUTUALITE	MGEFI	943		943	3,51%	26 909	41 702	2 430
SCI MEELE		314		314	100,00%	NC	NC	NC
SCI TREVINS		4 438	-1 905	2 533	28,57%	22 189	6 628	NC
SCI MUTUALISTE		57		57	6,25%	915	2 151	64
SCI PALAIS DE LA MUTUALITE	MGEN	472		472	1,75%	26 909	41 702	2 430
SCI MI		180		180	1,31%	NC	NC	NC
SCI BEL AIR		4 380		4 380	35,03%	NC	NC	NC
SCI PREV@PASS		300		300	11,11%	2 700	NC	NC
SCI MGET		1 000		1 000	100,00%	NC	NC	NC
SCI Mutualiste 86	MNT	19		19	2,08%	915	2 151	64
SCI PALAIS DE LA MUTUALITE		377		377	4,40%	26 909	41 702	2 430
SCI MUTUALITE DE L'ISERE	MUTEX	1 164		1 164	15,50%	89	14 702	1 833
SCI MUTATI	MUTUELLE MARE GAILLARD	1	-1		95,00%	-2	NC	NC
SCI PALAIS DE LA MUTUALITE		100	-39	61	0,35%	26 909	41 702	2 430
SCI INFORMUT	UNION HARMONIE MUTUALITE	86		86	3,03%	2 204	2 583	48
SCI MUTUALITE CROIX BLANCHE		300		300	26,09%	1 150	662	-25
Autres		7 262	-750	6 513				
TOTAL		83 047	-4 372	78 674				



2.5.3.6 Autres titres non consolidés (inclus dans les « Placements dans les entreprises liées »)

Placements des entreprises d'assurance en K€	Structures détentrices	Valeur brute 2018	Provision	Valeur nette 2018	% de détention	Capital	Capitaux propres	Résultat
AITIC		545		545	99,96%	38	1 132	-7
BAUDOUIIN		182	-182		35,47%	512	585	-2
BRETAGNE CAPITAL SOLIDAIRE		15		15	0,96%	1 580	1 340	-22
CITE DE L'OBJET CONNECTE		100	-100		6,27%	1 596	-160	-874
ESPACE VACANCIEL (UES)		203	-21	182	3,09%	6 495	5 868	72
FONDO SALUTE		40		40	10,00%	400	402	1
MDL PARTICIPATIONS	HARMONIE MUTUELLE	5 845	-3 478	2 367	97,11%	3 550	2 437	-116
NOVAXES		6 290	-6 290		96,77%	1 500	4 351	-686
PFCA (SEM)		40		40	5,00%	800	717	-84
SYNERGIE MUTUELLES		500		500	44,68%	1 119	1 114	
VIAMEDIS		359		359	2,60%	7 781	11 046	-3 166
WIIDII		50		50	1,39%	509	769	
SOGESTOP L	MGEFI	5 396		5 396	12,67%	22 897	NC	NC
CLINICPROSPORT ACTI		2 900	-2 900		58,06%	206	688	-2 667
EQUASANTE		845		845	19,00%	NC	NC	NC
FABRIQUE DES TERRITOIRES INNOVANTS		14		14	48,16%	NC	558	159
GAIA		9		9	24,76%	NC	813	167
GIE MFGAM		15		15	NC	NC	NC	NC
MGEN SOLUTIONS	MGEN	1 000		1 000	NC	NC	NC	NC
NAP 3		91		91	NC	NC	NC	NC
OFIVALMO PARTENAIRES		2 020		2 020	10,00%	10	16 360	2 188
SCIC INNOVILLAGE		1		1	19,23%	NC	NC	NC
SOGESTOP L		8 467	-3 804	4 663	17,64%	22 897	NC	NC
VIVOPTIM SOLUTIONS		2 000		2 000	100,00%	NC	NC	NC
BFM		4 298		4 298	3,03%	NC	NC	NC
France ACTIVE		231		231	0,11%	141 706	201 431	1 058
SAS SANTE MUTUELLE SERVICES	MNT	20		20	33,00%	NC	66	0
SOFAXIS		13 600		13 600	10,00%	613	77 103	11 756
VACANCIEL		500		500	4,85%	6 495	10 622	-1 678
OFIVALMO PARTENAIRES	MUTEX	3 842		3 842	34,00%	10	16 360	2 188
SAGIPAR	MUTUELLE MARE GAILLARD	18		18	0,48%	4 797	NC	NC
SCP HLM		30		30	1,00%	NC	NC	NC
NOVAXES	RESSOURCES MUTUELLES ASSISTANCE	105	-105		1,62%	1 500	4 351	-686
SAS LINK		10		10	33,33%	30	NC	NC
GIE MUTUALITE SERVICES 63	UNION HARMONIE MUTUALITE	3		3	38,83%	8	8	NC
SAS BAUDOUIIN		225	-225		10,12%	512	585	-2
Autres		77	-15	62				
		59 888	-17 120	42 768				

2.5.4 Placements des autres entreprises

En K€	Valeur brute 31/12/2017	Mvts de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	Valeur brute 31/12/2018	Dépréciation	Valeur nette 31/12/2018
Placements des autres entreprises	306 300	-309	61 696	-50 751	20 750	337 686	-6 778	330 908
Titres de participation des autres entreprises	33 444	2 360	49 659	-11 024	-1 668	72 771	-649	72 122
Total	339 743	2 051	111 355	-61 775	19 082	410 457	-7 427	403 030

Les placements des autres entreprises sont constitués :

- De valeurs mobilières de placement (OPCVM obligataires et monétaires, obligations) détenues par les structures de livre III (autres structures mutualistes) ;
- Des participations dans des structures capitalistiques (SCI, SA, SAS, SARL). Il s'agit de titres non consolidés dont le détail est donné ci-après.



Placements des autres entreprises en K€	Structures détentrices	Valeur brute 2018	Provision	Valeur nette 2018
EGARESEAUX		1 975		1 975
EGAS		2 959		2 959
ENERGIE PESPECTIVE		1 600		1 600
EQUASANTE		2 168		2 168
EUROPAMUT		998		998
HARMONIE CONSEIL	VYVINVEST	4 124		4 124
KALIVIA		6 700		6 700
KRG - SENIORADOM		9 142		9 142
VIGEO		1 652		1 652
TBNO INVEST (MES DOCTEURS)		6 833		6 833
WEAVILITY - LLT CONSUL		2 100		2 100
SCI CARTOUX	HSSSE	2 241		2 241
SCI SUD CEVENOLE		1 398		1 398
SCI MUT'YON	LES MUTUELLES DE VENDEE	3 663		3 663
SCI IMMAT	MFAM	1 563		1 563
SCI PHIMUT	MFCVL	3 514		3 514
H2I	VYVCare	7 920		7 920
PF DE L'OUEST		2 734		2 734
SAS DEDION		1 825		1 825
PF MARBRERIE GARANDEL-CHAUVEL	SAFM	1 675		1 675
SAS GOURIOU		1 421		1 421
HAMON FUNERAIRE		1 723		1 723
Autres	Autres	2 844	-649	2 195
		72 771	-649	72 122

Ces placements concernent essentiellement des activités en lien avec des structures du Livre III (SCI portant l'immobilier, groupement de moyens, logement social...).

2.5.5 Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence correspondent à la quote-part des fonds propres retraités. Les sociétés / groupes de sociétés consolidés en mise en équivalence sont :

- Parnasse Garantie : 22 830 K€
- Autres : 51 K€

Total : 22 881 K€



2.5.6 Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques

En K€	Solde 31/12/2017	Dotation	Reprise	Autres mvts	Solde 31/12/2018
Prov. d'assurance Vie	66 934	73 716	-66 950	16	73 716
Prov. pour sinistres à payer (Vie)	64 397	90 393	-64 859	-16	89 915
Prov. pour égalisation	41 869	25 401	-41 869	83	25 484
Autres prov. techniques Vie	2 112	2 137	-2 112		2 137
PROVISIONS TECHNIQUES VIE	175 313	191 647	-175 791	83	191 252
Prov.pr cotisations non acq.& risques en cours (Non-vie)	4 795	498	-32		5 260
Prov. pour sinistres à payer (Non-vie)	550 701	573 531	-515 817	-3 432	604 982
Prov.pour égalisation	39 562	45 870	-39 649	87	45 870
Autres prov. techniques Non-vie	588 427	607 302	-558 149	3 432	641 013
PROVISIONS TECHNIQUES NON VIE	1 183 484	1 227 201	-1 113 647	87	1 297 125
Prov. des contrats en UC					
PART DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	1 358 797	1 418 848	-1 289 438	170	1 488 378

La part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques s'élève à 1 488 378 K€ au 31/12/2018. Elle est constituée de provisions techniques réassurées auprès d'organismes extérieurs et intègre :

- Des provisions techniques réassurées pour 880 697 K€ provenant de Mutex (principalement Non-Vie)
- Des provisions techniques réassurées pour 482 891 K€ provenant de MNT (essentiellement Non-Vie)

2.5.7 Créances

Le poste "créances" s'élève à 2 306 410 K€ au 31/12/2018 et se décompose entre les créances nées d'opération d'assurance ou de réassurance, les créances sur les entreprises du secteur bancaire et les autres créances comme ci-après :

2.5.7.1 Créances nées d'opérations d'assurance ou de réassurance

En K€	Brut 31/12/2018	Provision	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Cotisations acquises non émise	188 986		188 986	191 687
Créances Assurés	419 813	-54 660	365 153	335 056
Intermédiaires d'assurances	33 758		33 758	36 451
Comptes courants des co-assureurs	44 679	-878	43 802	37 492
Autres Tiers	51 829		51 829	59 010
<i>Créances nées d'opérations d'assurance directe</i>	<i>739 066</i>	<i>-55 537</i>	<i>683 528</i>	<i>659 696</i>
Comptes courants des cessionnaires & rétrocessionnaires	8 836		8 836	31 362
Comptes courants des cédants et rétrocedants	142 100		142 100	78 723
Courtiers de réassurance & autres intermédiaires				
Part des réassureurs dans les P.A.N.				
<i>Créances nées d'opérations de réassurance</i>	<i>150 937</i>		<i>150 937</i>	<i>110 085</i>
Créances nées des opérations d'assurance et de réassurance	890 002	-55 537	834 465	769 781

L'augmentation en valeur nette de 64 684 K€ au cours de l'exercice 2018 est principalement liée aux créances nées d'opérations de réassurance (+37%) et notamment des comptes courants des cédants et rétrocedants.



2.5.7.2 Créances sur les entreprises du secteur bancaire

En K€	Brut 31/12/2018	Provision	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Créances sur les entreprises du secteur bancaire	626 863		626 863	616 504

Ce poste comprend les montants des avoirs en banque à la clôture et les placements court-terme. Les principaux contributeurs sont :

- VYV Care : 62 436 K€
- MGEN : 59 505 K€
- SCI Philgen : 56 142 K€

2.5.7.3 Autres créances

En K€	Brut 31/12/2018	Provision	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Personnel & comptes rattachés	22 076	-149	21 927	7 085
Sécurité Sociale & autres organismes	9 467		9 467	7 148
Etat & autres collectivités publiques	98 809		98 809	66 880
Etat impôt sur les sociétés	106 140		106 140	82 126
Comptes courants des actionnaires, sociétaires	108 663	-1 422	107 241	125 590
Débiteurs divers	480 685	-25 926	454 760	424 955
Impôts différés actifs	46 739		46 739	33 582
Autres créances	872 579	-27 497	845 082	747 366

La hausse de ce poste (+13%) est essentiellement liée aux créances d'Etat – IS et autres impôts (+27%) dont Harmonie Mutuelle est le principal contributeur (41 852 K€).

2.5.7.4 Etat des créances brutes à plus ou moins un an (hors impôts différés)

L'échéancier des créances brutes, relate les échéances des encaissements des créances à court, moyen ou long terme :

En K€	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total 31/12/2018
Cotisations restant à émettre -	236 738			236 738
Cotisations à annuler	-47 752			-47 752
Créances assurés	416 814	12	999	417 825
Intermédiaires d'assurance	33 758			33 758
Comptes courants des coassureurs	31 921	12 758		44 679
Comptes courants des cédants en substitution	1 988			1 988
Autres tiers	51 829			51 829
Créances nées d'opérations de réassurance - c/c des cessionnaires et récessionnaires	6 846	1 991		8 836
Créances nées d'opérations de réassurance - c/c des cédantes et rétrocedantes	142 100			142 100
Créances nées d'opérations données en substitution- vb - entités liées				
Créances nées d'opérations données en substitution- vb - autres				
Personnel et comptes rattachés - créances	20 496	1 579	1	22 076
Etat, sécurité sociale, autres organismes sociaux - créances	9 467			9 467
Etat et autres collectivités publiques	92 920	5 890		98 809
Etat -impôt sur les sociétés	88 442	17 698		106 140
Compte courant actifs avec les entités liées	69 701	12 062	10 257	92 020
Autres comptes courants	13 293	1 591	1 759	16 643
Actionnaires - capital appelé non versé				
Débiteurs divers (créances)	354 971	17 508	532	373 011
Clients factures à établir	25 947			25 947
Produits à recevoir	78 117	963	2 648	81 728
Avoirs en banque, ccp, caisse	618 741	8 122		626 863
Total créances par échéances	2 246 336	80 173	16 196	2 342 706



Les créances sont majoritairement des créances à moins d'un an.

2.5.8 Autres Actifs

En K€	Valeur brute 31/12/2017	Mouvement de Périmètre	Augmentation	Diminution	Autres mvts	Valeur brute 31/12/2018	Amortissements	Valeur nette 31/12/2018
Dépôts et cautionnements	6 418		468	-147		6 739		6 739
Autres immobilisations corporelles	1 879 054	38 238	1 81 360	-93 216	160 521	2 165 957	-1 145 699	1 020 258
Actifs corporels	1 885 472	38 238	1 81 828	-93 363	160 521	2 172 696	-1 145 699	1 026 997

Les autres actifs comprennent les dépôts et cautionnement ainsi que les actifs corporels d'exploitation des entités hors assurance.

La hausse des autres actifs corporels (+ 287 224 K€) provient essentiellement du passage de mise en équivalence à intégration globale des entités de la Foncière HGO et notamment SCI Nantes Est et SCI Plérin Santé (terrains et constructions).

En K€	Solde 31/12/2017	Mouvement de Périmètre	Variation	Autres mvts	Solde 31/12/2018
Stocks nets	43 400	-531	314	2 301	45 483
Autres actifs	43 400	-531	314	2 301	45 483

Les autres actifs concernent les stocks de marchandises du réseau de soins (Livre III) diminués des provisions pour dépréciation associées, soit un total net de 45 483 K€ (les dépréciations des stocks sont non significatives).

2.5.9 Comptes de régularisation actif

Ces comptes reflètent les ajustements ou régularisations liées aux écritures d'inventaire, notamment afin de respecter le principe de séparation des exercices.

En K€	Solde 31/12/2017	Variation	Solde 31/12/2018
Intérêts et loyers acquis et non échus	91 807	-6 015	85 792
Icne - prêts entreprises liées	535	-535	
Charges constatées d'avance	16 706	4 731	21 438
Autres comptes de régularisation - actif	27 659	2 647	30 305
Diff. prix de rbsmt	307 519	51 486	359 005
Total comptes de régularisation actif	444 226	52 315	496 541



2.5.10 Fonds propres

2.5.10.1 Tableau de variation des fonds propres Groupe

En K€	Fonds d'établissement	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres fonds	Part Groupe
Fonds propres consolidés Proforma 31/12/2016	1 734 443	2 933 916	37 253	-3 915	4 701 697
Affectation de résultat		37 253	-37 253		
Résultat			63 549		63 549
Autres mouvements	42 206	-38 042		6 039	10 203
Fonds propres consolidés 31/12/2017	1 776 649	2 933 127	63 549	2 124	4 775 449
Affectation de résultat		63 549	-63 549		
Résultat			67 334		67 334
Autres mouvements	-4 690	457		11 383	7 149
Fonds propres consolidés 31/12/2018	1 771 959	2 997 133	67 334	13 507	4 849 932

L'évolution de 74,5 M€ des fonds propres du Groupe s'explique par :

- Le résultat de la période (+ 67,3 M€),
- Les autres mouvements (+ 7,1 M€), dont :
 - Apports liés aux 2 nouvelles adhésions VYV Care (UTML et MF Vienne) : + 23,6 M€,
 - Régularisation sur le Groupe Foncière HGO : - 20,5 M€,
 - Fusion Mutacité (Apport à MNT) : + 2,0 M€,
 - Autres : + 2,0 M€.

2.5.10.2 Tableau de variation des intérêts minoritaires

En K€	Part Minos
Montant au 31/12/2017	400 956
Affectation de résultat	
Résultat	16 363
Autres mouvements	29 501
Montant au 31/12/2018	446 819

L'évolution de 45,9 M€ des intérêts minoritaires s'explique par :

- Le résultat de la période (+ 16,4 M€),
- Les autres mouvements (+ 29,5 M€), correspondent principalement à :
 - Le changement de méthode de consolidation sur le périmètre Foncière HGO (+ 33,5 M€),
 - Une distribution de dividendes (- 4,4 M€) aux actionnaires minoritaires de Mutex,
 - Autres : + 0,4 M€.



2.5.10.3 Contribution des structures aux capitaux propres (part du groupe)

Forme juridique	Structure	Contribution aux capitaux propres groupe
Unions combinées relevant du Livre 1 du code de la Mutualité		118 866
Livre 1	UMG Groupe VYV	111 073
Livre 1	VYV Coopération	6 850
Livre 1	MGEN Union	943
Unions / Mutuelles / structures capitalistiques assurance combinées		4 189 552
Livre 2	Harmonie Mutuelle	1 466 695
Livre 2	MGEN	1 937 040
Livre 2	MGEN Filia	16 275
Livre 2	MGEN Vie	49 076
Livre 2	MGEFI	155 735
Livre 2	MNT	274 862
Livre 2	Harmonie Fonction Publique	159 949
Livre 2	Mare-Gaillard	10 004
Livre 2	Ressources Mutuelles Assistance (RMA)	9 781
Livre 2	Union Harmonie Mutualité (UHM)	18 396
SA	Spheria Vie	-19 534
SA	MUTEX SA	108 378
SA	Parnasse Garantie	2 894
Unions / Mutuelles / Autres structures entrant dans le sous palier VYV Care		593 936
Livre 3	VYV Care	57 334
Livre 3	Mutualité Française Anjou Mayenne (MFAM)	30 987
Livre 3	Harmonie Santé et Services Sud Est (HSSSE)	27 259
Livre 3	MGEN Action Sanitaire et Sociale (MGENASS)	81 045
Livre 3	Mutualité Française Finistère Morbihan (MFFM)	62 623
Livre 3	Mutualité Française Centre Val de Loire (MFCVL)	65 609
Livre 3	Mutualité Française Bourguignonne (MFBSSAM)	42 963
Livre 3	UMT- Terres d'Oc (UMTO)	37 292
Livre 3	Mutualité Retraite 44 (MR44)	21 666
	Autres	167 159
Structures entrant dans le sous palier HDS		-6 894
Structures entrant dans le sous palier HGO		-24 631
Structures entrant dans le sous palier SAFM		-4 908
Structures entrant dans le sous palier Hospitalia		-18 481
Structures entrant dans le sous groupe Foncière HGO		-12 599
Sociétés Civiles Immobilières		20 045
Autres		-4 955
SAS	VYV Invest	-133
SA	EGAMO SA	-4 821
TOTAL Structures combinées et consolidées		4 849 932

2.5.11 Passifs subordonnés

En K€	Solde 31/12/2017	Augmentation	Diminution	Autres mvts	Solde 31/12/2018
Titres participatifs émis	1 103	357	-72	3 983	5 371
Emprunts obligataires subordonnés à durée déterminée	7 500	36			7 536
Autres emprunts subordonnés à durée déterminée					
Autres emprunts subordonnés à durée indéterminée	1 300				1 300
Passifs subordonnés	9 903	393	-72	3 983	14 207



Ce poste s'élève à 14 207 K€ et intègre notamment les titres subordonnés de :

- La MNT : 7 500 K€ souscrits par la SMACL
- La MFBSSAM : 4 450 K€ (hors-groupe)

2.5.12 Provisions techniques brutes

En K€	Solde 31/12/2018	Solde 31/12/2017
Provisions d'assurance vie	4 531 602	4 533 652
Provisions pour prestations à payer - vie	326 505	270 883
Provisions pour participation aux excédents et ristournes vie	61 918	41 653
Provision pour égalisation (vie)	53 150	70 415
Autres provisions techniques (vie)	140	
Provisions techniques vie	4 973 315	4 916 603
Prov. pour cotisations non acquises (non-vie)	19 878	18 485
Provisions pour prestations à payer - non vie	1 978 820	1 892 065
Provisions pour participation aux excédents et ristournes non vie	4 840	5 197
Provisions pour égalisation (non vie)	229 969	211 578
Autres provisions techniques (nv)	3 164 435	3 073 934
Provisions techniques non vie	5 397 943	5 201 260
Provisions techniques uc	34 985	35 527
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	10 406 243	10 153 390

Le groupe couvre des engagements vie et non-vie dans les mêmes proportions.

2.5.13 Provisions pour risques et charges

Ces provisions relatent principalement les engagements sociaux, à savoir indemnités de départ en retraite, médailles du travail, et retraite complémentaire (Article 39), ainsi que les écarts d'acquisition négatifs.

En K€	Solde 31/12/2017	Dotations	Reprises	Autres mouvements	Solde 31/12/2018
Litiges	11 411	6 981	-4 980	25	13 438
Indemnités départ en retraite	157 916	36 950	-41 484	1 312	154 694
Contrôles fiscaux et impôts	121		-55		65
Autres	41 366	12 204	-13 418	-733	39 418
Impôts différés à imputer					
Ecart d'acquisition net	53 071		-5 897		47 174
Provisions pour Risques & Charges	263 884	56 135	-65 833	604	254 790

Les provisions pour risques et charges enregistrent principalement :

- **Les provisions pour litiges pour un montant de 13 438 K€.**

Sont provisionnés, divers risques tels que des litiges RH, contrôles URSSAF, litiges fournisseurs....



- **Les provisions pour pensions pour un montant de 154 694 K€.**

Les engagements sociaux font l'objet pour une partie des sociétés entrant dans le périmètre de combinaison, d'un engagement hors bilan dans les comptes sociaux. Ces engagements sont donc comptabilisés dans les comptes consolidés, conformément à la réglementation. Cette provision couvre à la fois les engagements au titre des indemnités de départ en retraite, les médailles du travail et les engagements de retraite complémentaire, liés aux régimes à prestations définies (article 39 du code général des impôts).

La baisse constatée sur ce poste provient en grande partie de la hausse du taux d'actualisation qui est passé de 1,45 % en 2017 à 1,62 % en 2018.

Les autres mouvements concernent les entrées de périmètre.

- **Les autres provisions pour risques et charges pour un montant de 39 418 K€.**

Les soldes les plus importants concernent :

- Mutualité Retraite pour 5 654 K€
- VYYCare Ile de France pour 5 158 K€
- Harmonie Mutuelle pour 4 037 K€
- Mutualité Française Anjou Mayenne pour 3 370 K€
- Mutualité Française Finistère Morbihan pour 3 319 K€

- **Provisions pour Ecart d'acquisition négatif pour un montant de 47 174 K€.**

L'écart d'acquisition négatif correspond à la différence entre la valeur des titres de la SA. Mutex et la quote-part de situation nette. L'écart d'acquisition négatif est comptabilisé en provisions pour risques et charges et repris linéairement sur une période de 15 ans, d'où la diminution du poste d'une année sur l'autre.

2.5.14 Autres dettes

2.5.14.1 Dettes nées des opérations d'assurance et de réassurance

En K€	Solde 31/12/2017	Variation	Autres Mvts	Solde 31/12/2018
Dettes pour dépôt espèces	866 286	-11 525		854 762
Dettes Assurés	37 193	-2 013	-880	34 300
Intermédiaires d'assurances	30 598	-3 450	274	27 422
C/C des co-assureurs	33 708	12 750		46 458
Autres Tiers	78 323	-5 609	-8 860	63 853
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	1 046 108	-9 847	-9 465	1 026 795
C/C cess. & récessionnaires - Autres	169 222	115 695		284 917
C/C cédants et rétrocedants - Autres	21 604	-1 712		19 891
Courtiers de réassurance & aut.intermédiaires	247	-169		78
Part des réassureurs dans les P.A.N.	-1 903			-1 903
Dettes nées d'opérations de réassurance	189 169	113 814		302 983
Dettes nées d'opérations d'assurance et de réassurance	1 235 277	103 967	-9 465	1 329 778



Les dettes nées des opérations d'assurance et de réassurance s'élèvent au 31/12/2018 à 1 329 778 K€, soit une hausse au titre de l'année 2018 de 94 501 K€, provenant principalement des comptes courants de cessionnaires et rétrocessionnaires de Mutex.

Les dettes nées d'opération d'assurance et de réassurance sont à échéance moins d'un an.

2.5.14.2 Dettes envers les entreprises du secteur bancaire

En K€	Solde 31/12/2017	Augmentation	Diminution	Autres Mvts	Solde 31/12/2018
Emprunt auprès des établissements de crédit	351 887	58 724	-38 158	71 112	443 565
Concours bancaires	110 973			-65 800	45 173
Dettes envers les entreprises du secteur bancaire	462 860	58 724	-38 158	5 312	488 738

Les dettes envers les établissements de crédit s'élèvent à 443 565 K€ et concernent des prêts à taux fixe, des prêts à taux variable et des prêts structurés, afin de financer principalement les immeubles (détenus par des SCI) ou des agencements en lien avec les activités du Livre III. Elles sont fortement impactées par le passage de mise en équivalence à intégration globale du groupe Foncière HGO.

Les concours bancaires concernent essentiellement Harmonie Mutuelle et la MFAM.

Echéancier des dettes envers les entreprises du secteur bancaire :

En K€	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total 31/12/2018
Dettes établissements de crédit	44 073	169 483	230 010	443 565
Concours bancaires	44 452	721		45 173
Total	88 525	170 203	230 010	488 738

2.5.14.3 Autres dettes

Le montant des autres dettes pour un montant de 1 382 328 K€ se décompose de la manière suivante :

En K€	Solde 31/12/2017	Mvts périmètre	Augmentation	Diminution	Autres Mvts	Solde 31/12/2018
Dépôts & cautionnements reçus entités liées	11 741	51	893	-605	296	12 375
Dépôts & cautionnements reçus autres	154		16	-6		165
Autres emprunts et dettes assimilés entités liées	2 363		2 063	-1 529	-1 174	1 723
Autres emprunts et dettes assimilés autres	21 836	-1	3 556	-2 770	2 568	25 189
Autres emprunts dépôts et cautionnement reçus	36 094	50	6 529	-4 910	1 690	39 453
Dettes personnel et comptes rattachés	140 544	-1 355	21 994		3 222	164 404
Dettes des organismes sociaux	221 055	-1 676	11 935		3 776	235 089
Etat et autres collectivités publiques	164 802	867		-12 153	2 200	155 716
Comptes courants des entités liées	57 269	-712		-8 666	-549	47 342
Créditeurs divers	545 640	11 905	63 868		4 880	626 292
Fournisseurs factures non parvenues	44 429	670	5 768		1 430	52 296
Charges à payer	32 647	-6	28 373		723	61 736
Autres dettes	1 206 385	9 691	131 937	-20 819	15 682	1 342 875
TOTAL AUTRES DETTES	1 242 478	9 741	138 466	-25 729	17 372	1 382 328



Echéanciers des autres dettes

En K€	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total 31/12/2018
Dépôts & cautionnements reçus entités liées	6 952	771	4 652	12 375
Dépôts & cautionnements reçus autres	165			165
Total Dépôts & cautionnements reçus	7 117	771	4 652	12 540
Autres emprunts et dettes assimilés entités liées	93	280	1 350	1 723
Autres emprunts et dettes assimilés autres	3 893	10 501	10 796	25 189
Total autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	3 986	10 781	12 146	26 913
Personnel & comptes rattachés	164 404			164 404
Sécurité Sociale & autres organismes	235 089			235 089
Etat & autres collectivités publiques	155 703	14		155 716
Comptes courants des entités liées & Autres comptes courants	38 237	69	9 036	47 342
Créditeurs divers	626 292			626 292
Fournisseurs factures non parvenues	52 296			52 296
Charges à payer	61 736			61 736
Total autres	1 333 757	83	9 036	1 342 875
Total autres dettes	1 344 859	11 634	25 834	1 382 328

Les autres dettes sont majoritairement des créances à court terme.

2.5.15 Compte de régularisation passif

Ces comptes reflètent les ajustements ou régularisations liées aux écritures d'inventaire, notamment afin de respecter le principe de séparation des exercices.

En K€	Solde 31/12/2017	Variation	Autres mvts	Solde 31/12/2018
Amort. des différences sur prix de rembours. à percevoir	66 222		14 156	80 378
Autres comptes de régularisation	87 158	-7 236		79 922
Comptes de liaison	4 563	15 022	-17 808	1 776
Produits constatés d'avance	73 016	3 060	3 523	79 599
Comptes de régularisation	230 959	10 846	-130	241 675

Les comptes de régularisation passif, qui s'élèvent à 241 675 K€ au 31/12/2018, sont composés :

- Des écritures de retraitement des subventions d'investissement,
- Des comptes de régularisation des sociétés du périmètre (produits constatés d'avance et surcotes).



2.6 Notes sur le compte de résultat

2.6.1 Produits financiers nets de charge

	Non Vie	Vie	Activités Mutualistes	Autres Activités	31/12/2018	31/12/2017
Revenus des placements		98 689			98 689	102 370
Autres produits des placements		61 307			61 307	178 956
Produits provenant de la réalisation des placements		16 666			16 666	15 294
Ajustement ACAV (plus-values)		6			6	2 698
Frais internes et externes de gestion des placements et intérêts		108 141			108 141	-7 706
Autres charges de placements		7 122			7 122	-11 123
Pertes provenant de la réalisation des placements		-25 529			-25 529	-14 550
Ajustement ACAV (moins-values)		-3 662			-3 662	
Produits financiers nets de charges des autres activités						
PRODUITS FINANCIERS NETS DE CHARGES		262 741			262 741	265 939

Ce poste correspond à la quote-part de résultat financier allouée au résultat technique.

2.6.2 Impôts sur les résultats

En K€	Total 2018	Total 2017
Produit (+) / Charge (-)		
IS exigible (dans les comptes sociaux)	-3 523	-65 952
Impôt différé	12 579	-10 853
- Différences temporaires	-5 050	-1 866
- Activation et utilisation des déficits reportables	17 483	-8 569
- Ecritures de retraitement	147	-418
Total	9 057	-76 805

Seuls les déficits reportables présentant une probabilité d'imputation sur les résultats fiscaux futurs ont fait l'objet d'une activation. A noter que cette année, il y a eu plus d'activation de déficits reportables que d'utilisation (notamment 45 M€ chez Harmonie Mutuelle ayant généré 11,7 M€ d'impôts différés et 20 M€ chez Mutex générant 4,7 M€ d'impôts différés).

En revanche, les déficits fiscaux des entités pour lesquelles les perspectives de résultats à court/moyen terme ne permettent pas la récupération de ces déficits n'ont pas été activés.



Total 31/12/2018 En K€	Déficit activé	Déficit non activé
Sous-groupe HDS	6 094	345
Sous-groupe HGO	383	46 063
Sous-groupe SAFM	9 478	0
Sous groupe VYV Care	2 321	22 378
Groupe fiscal MGEN	0	569 472
Groupe fiscal Hospitalia	0	13 136
Harmonie Mutuelle	45 481	0
Mutex SA	35 875	0
Spheria Vie	0	19 449
MNT	0	31 801
Autres	307	1 635
Total	99 937	704 279

La preuve d'impôt est détaillée ci-après :

PREUVE D'IMPOT CONSO	31/12/2018	31/12/2017
Résultat Net (part du groupe)	67 334	63 549
produit d'impôt	9 057	-76 805
Intérêts Minoritaires	16 363	3 819
Résultat des sociétés mises en équivalence	-421	-106
Résultat consolidé avant impôts	74 220	144 067
Taux d'impôt théorique	33,33%	33,33%
Charge d'impôt théorique	-24 737	-48 018
Eléments en rapprochement		
Unions / Mutuelles non fiscalisées	2 283	754
Dotations aux écarts d'acquisition	679	-2 445
Déficits reportables non activés	58 509	-21 583
Différences Permanentes (réintégration (-) / déduction (+))	-27 467	-6 581
Crédits d'impôt (hors CICE)	1 348	-19
Incidence du changement de taux (33,33% à 25%) pour le calcul des Impôts différés	-8 456	1 037
Contribution exceptionnelle 15%	-29	-6 029
Incidence CICE (produit non taxable)	5 816	6 163
Impôts non comptabilisés sur retraitements	346	-83
Impact taux 2018 sur IS pour la tranche 500 K€	311	
Résultat des SCI (transparence fiscale)	138	
Autres	317	-1
Produit d'impôt comptabilisé	9 057	-76 805

2.6.3 Effectif

L'effectif du groupe à fin 2018 s'élève à 36 018 salariés.



2.6.4 Résultat exceptionnel

En K€	Solde 31/12/2018	Solde 31/12/2017
Reprise de provisions pour charges exceptionnelles	6 257	3 856
Reprise de provisions pour dépréciation exceptionnelles	15 268	1 855
Autres produits exceptionnels	43 521	32 846
Total produits exceptionnels	65 046	38 558
Dotations aux provisions pour charges exceptionnelles	-676	1 799
Dotations aux provisions pour dépréciations exceptionnelles	-2 345	-8 735
Autres charges exceptionnelles	-47 854	-16 558
Total charges exceptionnelles	-50 875	-23 494
Résultat exceptionnel	14 171	15 064

Le résultat exceptionnel résulte des évènements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

Le résultat exceptionnel 2018 s'élève à + 14 171 K€ et est essentiellement composé de la plus-value de cession immobilière réalisée par UTML (5,2 M€) ainsi que de la reprise d'écarts d'acquisition négatifs de Mutex (5,8 M€).

- Ventilation des charges par nature des "Autres Activités" et "Autres Activités Mutualistes"

Charges des autres activités en euros	Solde 31/12/2018	% du total	Solde 31/12/2017	% du total	Variation 2018 / 2017	Variation en %
Achats et charges externes	-832 151	37,9%	-800 510	38,9%	-31 642	4,0%
Charges de personnel	-1 069 859	48,7%	-987 545	48,0%	-82 314	8,3%
Impôts et taxes	-103 072	4,7%	-94 087	4,6%	-8 985	9,5%
Autres charges d'exploitation	-54 801	2,5%	-52 400	2,5%	-2 401	4,6%
Dotations aux amortissements et aux provisions	-135 348	6,2%	-123 517	6,0%	-11 831	9,6%
Part. salariés des autres activités	-349	0,0%	-437	0,0%	88	-20,2%
TOTAL	-2 195 578	100,0%	-2 058 494	100,0%	-137 084	6,7%

Ce poste est constitué principalement des charges relatives au personnel (y compris le personnel externe inclus dans le poste "Achats et charges externes") ainsi que les impôts et taxes associés.



2.6.5 Informations sectorielles

2.6.5.1 Compte de résultat par activité

En K€	Activité Assurance	Activités Soins et Services	Autres	Consolidé 31/12/2018	Consolidé 31/12/2017
Cotisations Emises	6 933 219	0	0	6 933 219	6 701 424
Variation des Cotisations non Acquisées	-159	0	0	-159	65
Cotisations Acquisées	6 933 060	0	0	6 933 060	6 701 488
Produits d'exploitation bancaire	0	0	0	0	0
Chiffre d'Affaires ou Produits des Autres Activités	0	1 700 671	52 317	1 752 988	1 698 101
Autres Produits d'Exploitation	282 253	205 562	7 391	495 206	478 928
Produits Financiers Nets de Charges	262 291	450	0	262 741	265 939
Total des produits d'exploitation courante	544 544	1 906 683	59 708	2 510 935	2 442 968
Charges des Prestations d'Assurance	-6 001 759	0	0	-6 001 759	-5 874 044
Charges ou Produits nets des cessions en réassurance	-26 781	0	0	-26 781	-10 637
Charges d'exploitation bancaire	0	0	0	0	0
Charges des autres activités	0	-1 896 571	-299 007	-2 195 578	-2 058 494
Charges de gestion	-1 140 834	0	0	-1 140 834	-1 092 695
Total des charges d'exploitation courante	-7 169 374	-1 896 571	-299 007	-9 364 953	-9 035 869
RESULTAT DE L'EXPLOITATION COURANTE	308 230	10 112	-239 299	79 042	108 587
Opérations intersectorielles	-244 176	-24 138	268 296	-18	-18
RESULTAT DE L'EXPLOITATION COURANTE	64 054	-14 026	28 997	79 025	108 569
Produits nets de placements	68 970	-2 078	-4 336	62 556	101 179
Autres produits nets non techniques	-77 671	0	0	-77 671	-67 511
Résultat exceptionnel	7 982	6 432	-242	14 171	15 064
Impôts sur les Résultats	10 121	-1 130	66	9 057	-76 805
SOLDE INTERMEDIAIRE	73 455	-10 803	24 484	87 137	80 496
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	0	0	0	0	0
Engagements à réaliser sur ressources affectées	0	0	0	0	0
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	73 455	-10 803	24 484	87 137	80 496
Quote-part dans les résultats des ent. mises en équiv.	441	-21	0	421	106
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	0	-3 861	0	-3 861	-13 235
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	73 897	-14 684	24 484	83 697	67 368
Intérêts minoritaires	-18 231	2 334	-466	-16 363	-3 819
RESULTAT NET (part du groupe)	55 666	-12 350	24 018	67 334	63 549

L'organisation des activités entre Assurance, Soins et Services et Autres est décrite dans le paragraphe 2.1.3.



2.6.5.2 Bilan (Actif) par activité

BILAN ACTIF en K€	Assurance	Activités soins et services	Autres Activités	Consolidé 31/12/2018	Consolidé 31/12/2017
Capital souscrit non appelé					
Ecarts d'acquisition nets		43 171		43 171	36 940
Actifs incorporels	70 408	20 049	10 522	100 978	101 326
Placements dans les entreprises d'assurance	13 749 301	-47 162	-231 682	13 470 457	13 392 829
- Terrains et constructions	342 709		546 946	889 655	905 876
- Placts dans les entreprises liées et lien de participat*	902 878	-47 162	-778 628	77 087	92 188
- Autres placements	11 910 522			11 910 522	11 774 108
- Créances/espèces déposées près des entrep.cédantes	593 192			593 192	620 657
Placts représ. les prov* techn.affér.aux contr.en UC	34 692			34 692	35 505
Placements des autres entreprises	-5 045	242 599	165 476	403 030	326 038
Titres mis en équivalence	22 830	51		22 881	75 184
Part cession.et rétrocession.dans les prov* techn.	1 488 378			1 488 378	1 358 797
- Provisions techniques Vie	191 252			191 252	175 313
- Provisions techniques Non-Vie	1 297 125			1 297 125	1 183 484
Créances	1 497 034	630 801	178 575	2 306 410	2 133 652
- Créances nées d'op* d'assurance ou de réassurance	834 465			834 465	769 781
- Créances sur la clientèle des entreprises du secteur bancaire					
- Créances sur les entreprises du secteur bancaire	190 587	277 407	158 868	626 863	616 504
- Autres créances	471 982	353 394	19 707	845 082	747 366
Parts des garants dans les engagements en substitution					29
Autres actifs	99 460	793 112	179 907	1 072 480	905 890
- Immobilisations corporelles	99 460	747 679	179 857	1 026 997	862 490
- Autres		45 433	50	45 483	43 400
Comptes de régularisation - Actif	486 840	7 470	2 231	496 541	444 226
Différence de conversion					
Total de l'actif	17 443 896	1 690 091	305 030	19 439 016	18 810 414



2.6.5.3 Bilan (Passif) par activité

BILAN PASSIF en K€	Assurance	Activités soins et services	Autres Activités	Consolidé 31/12/2018	Consolidé 31/12/2017
Fonds propres Groupe	4 189 552	539 023	121 358	4 849 932	4 775 449
- fonds de dotation sans droit de reprise ou capital	1 484 931	170 327	116 700	1 771 959	1 776 649
- réserves de consolidation	2 648 685	367 808	-19 360	2 997 133	2 933 127
- résultat	55 666	-12 350	24 018	67 334	63 549
- Autres fonds mutualistes	270	13 237		13 507	2 124
- <i>fonds d'établissement avec droit de reprise</i>	270	35 674		35 944	24 567
- <i>resultat sous contrôle des tiers financeurs</i>		-22 437		-22 437	-22 443
- <i>ecarts de réévaluation</i>					
- <i>subventions</i>					
Intérêts minoritaires	395 729	9 761	41 330	446 819	400 956
- intérêts minoritaires - part dans les réserves	377 498	12 095	40 864	430 456	397 137
- intérêts minoritaires - part dans le résultat	18 231	-2 334	466	16 363	3 819
- réserves de conversion hors groupe					
Capitaux propres Groupe	4 585 280	548 784	162 688	5 296 752	5 176 405
Passifs subordonnés	8 800	5 407		14 207	9 903
Provisions techniques brutes	10 371 258			10 371 258	10 117 863
- Provisions techniques Vie	4 973 315			4 973 315	4 916 603
- Provisions techniques Non-Vie	5 397 943			5 397 943	5 201 260
Prov. techniques des contrats en unités de compte	34 985			34 985	35 527
Engagements techniques sur opérations données en substitution					13 929
Prov.pour risques et charges & Prov. réglementées	121 722	121 760	11 308	254 790	263 884
Fonds dédiés		24 506		24 506	21 331
Autres dettes	2 228 819	756 607	215 419	3 200 845	2 940 615
- dettes nées des opérations d'assurance et de réassurance	1 329 778			1 329 778	1 235 277
- dettes envers les entreprises du secteur bancaire	28 425	310 636	149 677	488 738	462 859
- dettes envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire					
- dettes représentées par des titres					
- Autres dettes	870 615	445 971	65 741	1 382 328	1 242 478
Compte de régularisation - Passif	93 032	233 028	-84 385	241 675	230 959
Différence de conversion					
<i>Opérations Intersectorielles</i>					
Total du passif	17 443 896	1 690 091	305 030	19 439 016	18 810 414



3. Perspectives d'avenir et évènements postérieurs

3.1 Nouvelles affiliations

Au 1^{er} janvier 2019, 2 nouvelles entités adhèrent à l'UMG Groupe VYV :

- La mutuelle CHORUM ;
- La mutuelle d'assurances SMACL ASSURANCES.

Ces adhésions ont été validées par le Conseil d'Administration de l'UMG Groupe VYV, au cours de l'exercice 2018. Ces 2 entités seront amenées à signer une convention d'affiliation, ainsi qu'un avenant à la convention de combinaison, qui produiront leurs effets à compter du 1^{er} janvier 2019. Par ailleurs, des apports en fonds propres (fonds d'établissement / de solidarité) seront effectués.

3.2 Groupe Arcade

En 2019, il est prévu que VYV Invest souscrive au capital de « Groupe Arcade-VYV », à hauteur de 40%-42% des droits de vote. Ce Groupe exerce les activités de Gestion HLM et de promotion immobilière.

4. Honoraires des commissaires aux comptes

Sur l'année 2018, le montant des honoraires des commissaires aux comptes s'est élevé à 3.853 k€ TTC au titre du contrat légal des comptes sociaux des sociétés consolidées et des comptes consolidés de l'UMG Groupe VYV, ainsi qu'à 352 k€ TTC pour des services autres que la certification des comptes.

Concernant l'audit des comptes consolidés, les honoraires de 311 K€ TTC sont répartis de manière équivalente entre le cabinet Mazars et le cabinet Grand Thornton.

5. Informations complémentaires

Néant



Groupe VYV, Union Mutualiste de Groupe soumise aux dispositions du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 532 661 832, numéro LEI 969500E016R1LLI4UF62. Siège social: Tour Montparnasse - 33, avenue du Maine - BP 25 - 75755 Paris Cedex 15. © iStock © Gettyimages.

www.groupe-vyv.fr